

# CFST COMMUNICATIONS

N° 93 | novembre 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination  
pour la sécurité au travail CFST



**Les solutions MSST interentreprises**



**Carmen Spycher**  
Secrétaire principale de la CFST,  
Lucerne

## Madame, Monsieur,

La prévention au poste de travail se doit d'être systématisée. Il s'agit là d'une condition sine qua non pour qu'elle soit globale et efficace dans la durée. La CFST défend ce principe avec ferveur. Les solutions MSST interentreprises sont un instrument essentiel pour promouvoir une telle prévention. Elles aident les entreprises à traiter la question de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

L'idée à l'origine des solutions MSST est simple: permettre à plusieurs entreprises, p. ex. celles présentant des dangers similaires, de bénéficier de synergies et ainsi garantir de pouvoir travailler en toute sécurité en économisant les ressources. Les solutions MSST se chargent de tâches qui, sinon, devraient être assumées par chaque entreprise. Elles développent p. ex. des outils pour mettre en œuvre un système de sécurité en entreprise, garantissent l'accès aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail et proposent des cours de formation complémentaire. Mettre en œuvre un système de sécurité et, de ce fait, protéger les travailleurs reste cependant de la responsabilité de chaque entreprise.

Cette édition de Communications présente ce que proposent les solutions MSST et leur mode de fonctionnement. Vous apprendrez également comment une solution voit le jour et quels autres rôles existent dans le cadre des solutions MSST.

En tant qu'initiatrice des solutions MSST inter-entreprises, la CFST s'engage à les développer et en garantit la qualité. La Commission de coordination est persuadée que les solutions MSST apportent une valeur ajoutée indispensable et doivent continuer à jouer un rôle clé dans la prévention systématisée au poste de travail. Nous espérons qu'après avoir lu ce numéro, vous partagerez vous aussi ce point de vue.

**Carmen Spycher**  
Secrétaire principale de la CFST, Lucerne

### Impressum

Communications de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST, n° 93, novembre 2021

### Éditeur

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST  
Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne  
Tél. 041 419 59 59  
ekas@ekas.ch, www.cfst.ch

### Rédacteurs en chef

Matthias Bieri  
Peter Schwander  
Carmen Spycher

Des articles d'auteurs sont publiés dans la revue Communications. L'auteur de chaque article est mentionné par son nom.

### Conception et réalisation

Agentur Frontal AG, www.frontal.ch

### Parution

Paraît deux fois par an.

### Tirage

Allemand: 20500 exemplaires  
Français: 7200 exemplaires  
Italien: 1500 exemplaires

### Diffusion

Suisse

### Copyright

© CFST; reproduction autorisée avec mention de la source et accord préalable de la rédaction.

### Commande

L'abonnement à la version imprimée de la revue Communications est gratuit. Commandes par courrier électronique: ekas@ekas.ch.

La revue Communications est également disponible en ligne à l'adresse [www.cfst.ch/communications](http://www.cfst.ch/communications).

Les personnes intéressées peuvent par ailleurs être informées de la parution de la dernière édition par une newsletter. Pour s'inscrire: [www.cfst.ch/newsletter](http://www.cfst.ch/newsletter).

## THÈME PRINCIPAL

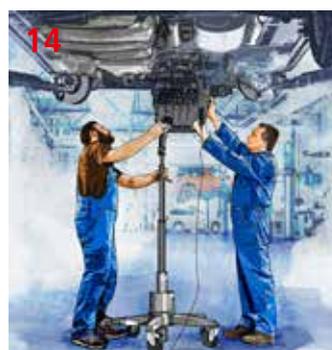
- 4 Objectif et finalité des solutions MSST interentreprises
- 8 Que propose une solution par branche? L'exemple de CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE
- 14 Comment créer une nouvelle solution MSST interentreprises?
- 17 Suivi des branches: l'amélioration continue en point de mire
- 20 La CFST et les solutions MSST interentreprises

## THÈMES SPÉCIFIQUES

- 22 Le programme de prévention 2020+ de la Suva
- 26 La nouvelle ordonnance sur les travaux de construction
- 28 prevention.ch: compilation d'informations sur la promotion de la santé et la prévention
- 30 Protection de la peau contre le rayonnement UV naturel
- 34 Santé et télétravail
- 36 JSST 2021: rétrospective
- 37 Modifications des valeurs limites 2022
- 38 ASIST: les infirmières et infirmiers de santé au travail

## DIVERS

- 40 Moyens d'information et offres de la CFST: nouveautés
- 41 Moyens d'information et offres de la Suva: nouveautés
- 45 Moyens d'information et offres du SECO: nouveautés
- 47 Personnes, faits et chiffres



An illustration of a male worker wearing a white t-shirt, brown overalls, safety glasses, and yellow earplugs. He is leaning over a large industrial machine, possibly a saw or mill, with his hands on a piece of wood. The background is a textured green with a large gear icon on the right.

**SOLUTION PAR BRANCHE**  
pour toutes les tailles d'entreprises

An illustration of a factory floor. In the foreground, a worker in blue overalls stands next to a metal cart with a stack of materials. In the background, other workers in blue and green uniforms are visible near industrial machinery. The background is a textured green with a large gear icon on the left.

**SOLUTION PAR GROUPES D'ENTREPRISES**  
pour les grandes entreprises comportant plusieurs sites

An illustration of two business professionals, a man and a woman, sitting at a table. The man is wearing a light blue shirt and glasses, and the woman is wearing a white blazer. They are looking at a large sheet of paper on the table, which has some charts and a pencil. A smartphone and a calculator are also on the table. The background is a textured green with a large gear icon on the left.

**SOLUTION TYPE**  
pour les entreprises sans solutions par  
branche ou par groupes d'entreprises

# Objectif et finalité des solutions MSST interentreprises

Les solutions MSST interentreprises soutiennent les entreprises dans leurs actions de prévention globale en faveur de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS). Elles fournissent un système de sécurité et permettent de faire appel de manière collective aux spécialistes de la sécurité au travail, offrant aux entreprises une alternative à l'appel individuel. Il est ainsi possible de mettre à profit les synergies, de réduire les coûts et de renforcer la sécurité des postes de travail.

**E**n Suisse, les entreprises sont légalement tenues de déterminer les dangers liés à leur activité et de prendre les mesures appropriées en fonction des dangers existants.

Les entreprises peuvent s'efforcer de remplir par elles-mêmes les exigences légales. Cela nécessite toutefois un investissement important car, une fois acquises les connaissances requises pour le travail de fond, il leur faut encore faire éventuellement appel aux spécialistes de la sécurité au travail. Il convient en outre de se tenir au fait de l'état de la technique et d'y consacrer des ressources en plus des activités quotidiennes. Les solutions MSST interentreprises permettent de réduire cet effort et de bénéficier de synergies complémentaires.

Ces solutions permettent de faire appel collectivement aux spécialistes de la sécurité au travail et assurent ainsi plusieurs tâches.

Premièrement, elles mettent à la disposition de leurs membres un système de sécurité (généralement la méthode MSST en 10 points). Le contenu des systèmes

de sécurité, en particulier les documents relatifs à la détermination des dangers, est régulièrement vérifié et actualisé par les spécialistes de la sécurité au travail auxquels il est fait appel. Les systèmes de sécurité contiennent des outils que les entreprises peuvent mettre à profit pour mettre en œuvre et documenter de manière systématique la STPS.

Deuxièmement, les solutions MSST interentreprises assurent la formation continue et complémentaire des cadres et personnes de contact (PERCO) au sein des entreprises, via des cours de base sur le thème de la STPS et des manifestations annuelles de formation continue (p. ex. échanges d'expériences).

Troisièmement, les solutions MSST interentreprises, en collaboration avec les spécialistes de la sécurité au travail, identifient les thèmes prioritaires et sont en contact permanent avec les entreprises. Elles améliorent ainsi en continu les systèmes de

sécurité qu'elles proposent. Elles garantissent la participation des partenaires sociaux et le contact avec les organes d'exécution.

**Les solutions MSST interentreprises mettent un système de sécurité à la disposition de leurs membres.**



**Eric Montandon**  
Responsable du service spécialisé MSST, secrétariat de la CFST, Lucerne

## Principal objectif: la prévention systématisée

La directive MSST a été introduite par la CFST dans le but d'ancrer le principe de pensée systémique dans la prévention. Sécurité au travail et protection de la santé ne devront plus être traitées de façon ponctuelle dans l'entreprise mais être systématiquement contrôlées et améliorées. Les solutions MSST sont l'outil mis en place pour soutenir les entreprises dans cette démarche de prévention systématisée.

Outre le respect des exigences légales en vigueur, les contrôles effectués par les organes d'exécution (inspections du travail au niveau cantonal et fédéral, Suva) portent également sur l'orientation systémique de la prévention au sein de l'entreprise. Dans ce cadre, ils

doivent aider les entreprises à mettre en œuvre une prévention systématisée et assurer la durabilité des mesures prises. C'est la raison pour laquelle des «contrôles du système MSST» ont été mis en place. Les principes de ces contrôles et de la mise en œuvre de la directive MSST en général sont consignés dans le concept de mise en œuvre de la directive MSST et dans le manuel MSST destiné aux organes d'exécution. Ces deux documents de base ont été adoptés dans leur version remaniée en 2020 par la CFST. Ils prévoient également de nouveaux questionnaires de contrôle pour les organes d'exécution, avec de nouvelles exigences «majeures» à vérifier à chaque contrôle.

### Trois offres différentes

Les offres des différentes solutions MSST sont taillées sur mesure pour certains types d'entreprises. L'appel aux spécialistes de la sécurité au travail et la conception des systèmes de sécurité ne peuvent en effet pas être les mêmes pour toutes les entreprises, l'organisation et les dangers y étant très différents selon la situation. Il existe pour cette raison trois types de solutions MSST et un total de 95 solutions MSST différentes.

#### **Les trois types de solutions MSST sont les suivants:**

La solution par branche est la plus simple, souvent qualifiée de «voie royale». Elle convient à toutes les entreprises mais surtout aux très petites dont les ressources en personnel et financières sont souvent limitées. Les connaissances résultant de l'appel collectif et des différentes entreprises sont mises à la disposition de tous les membres, ce qui permet de mettre à profit les synergies et de réduire les coûts. Les solutions par branches aident les entreprises à se repérer et à se tenir à jour dans un contexte d'exigences en matière de STPS en constante évolution. Les entreprises peuvent de leur côté adapter les outils fournis à leurs spécificités. Toutefois, il faut souvent du temps avant que les suggestions individuelles des entreprises ne soient intégrées dans la solution par branche.

La solution par groupe d'entreprises est adaptée aux grandes entreprises, souvent hétérogènes, comprenant

plusieurs sites. Les mêmes règles s'appliquant à toutes les entreprises de ce groupe, les mêmes outils sont utilisés et les contrôles par les organes d'exécution sont notamment plus simples et rapides. Les propositions d'amélioration et l'appel sont coordonnés de manière centralisée et communiqués à toutes les entreprises. Une solution par groupe d'entreprises exige davantage de compétences dans l'entreprise. Le coût total a donc tendance à être plus élevé que dans le cas d'une solution par branche.

### **Les offres des différentes solutions MSST sont taillées sur mesure pour certains types d'entreprises.**

Les solutions types s'adressent plus particulièrement aux entreprises qui ne peuvent, ou ne veulent, pas adhérer à une solution par branche ou par groupe d'entreprises mais qui souhaitent néanmoins une prise en charge individuelle et spécifique par un organe de conseils certifié, sans appel MSST direct et entièrement personnalisé. Les solutions types offrent souvent leurs services en lien avec d'autres prestations de systèmes de management. L'échange d'expériences interentreprises se fait moins au niveau des entreprises et la prise en charge individuelle a un prix.

Chacun de ces trois types de solutions MSST présente ses propres avantages. Elles ont toutefois ceci en commun de faciliter le respect des obligations légales et de renforcer la STPS dans les entreprises. C'est pourquoi la CFST œuvre afin de renforcer encore le système des solutions MSST interentreprises et d'en garantir la qualité sur le long terme.

## La directive MSST

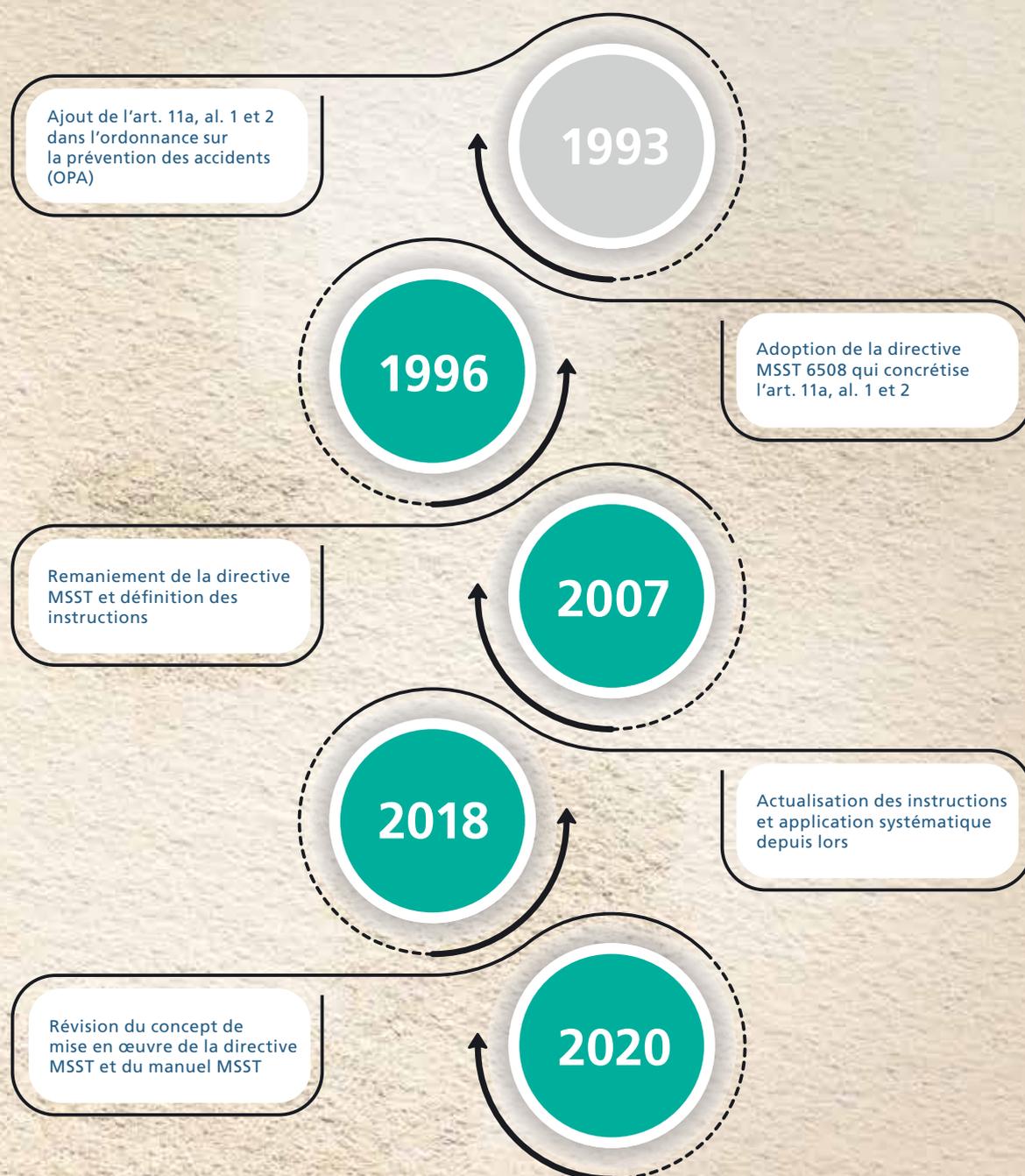
Il y a 25 ans de cela en 1996, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) a adopté la directive MSST 6508 relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail, avec une période de quatre ans pour la mise en œuvre dans les entreprises.

Cette directive vient concrétiser l'art. 11a, al. 1 et 2, de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), introduit dans cette même

ordonnance en 1993. Cet article vise à ce que les entreprises déterminent systématiquement les dangers et mettent en œuvre les mesures de protection appropriées en matière de STPS, tout en luttant contre le manque d'objectivité.

La première directive MSST mentionnait déjà les trois catégories de solutions MSST interentreprises: par branches, par groupes d'entreprises et types. En 2007, la directive MSST a été révisée afin de préciser notam-

ment les tâches incombant aux organismes responsables et aux fournisseurs de solutions MSST interentreprises. Dans ses instructions pour l'élaboration et l'adoption des solutions MSST interentreprises, la CFST a défini les exigences de (re-)certification de ces solutions. Actualisées en 2018, ces instructions s'appliquent depuis de manière systématique. En 2021, 64 solutions par branches, 18 solutions par groupes d'entreprises et 13 solutions types sont certifiées.





# Que propose une solution par branche? L'exemple de CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE

Créée dès 1999, la solution par branche CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE a été développée comme offre de services destinée à soutenir les entreprises membres de ces deux associations sur les questions de sécurité au travail et de protection de la santé. Elle compte aujourd'hui 38 entreprises regroupant 5700 personnes.

## La solution par branche n° 30: pas uniquement réservée à l'industrie des produits sucrés

Initialement conçue comme offre de services pour les membres de CHOCOSUISSE et BISCOSUISSE, la solution par branche n° 30 s'adresse ainsi aux fabricants industriels de chocolat, biscuits et confiseries. Du fait du peu de solutions par branche MSST certifiées par la CFST dans le secteur alimentaire, elle est cependant ouverte à d'autres associations. Huit entreprises, principalement des fabricants de plats cuisinés, de compléments alimentaires et de préparations à base de plantes médicinales, y sont aussi affiliées.

L'organe de pilotage de la solution par branche est le comité MSST, dans lequel sont représentés les entreprises et les partenaires sociaux. Le pool MSST, composé de spécialistes MSST externes, est responsable du soutien technique.

## Que propose la solution par branche n° 30 aux entreprises?

La tâche d'une solution par branche est d'aider les entreprises membres à mettre sur pied un système efficace et durable afin de satisfaire aux exigences légales de sécurité au travail et de protection de la santé. Elle leur propose à cet effet un système

de sécurité spécifique à la branche ainsi que des formations et d'autres prestations ad hoc. Les entreprises peuvent ainsi élaborer leur propre

**Dans l'ensemble, nous proposons aujourd'hui une offre de base solide pour un système MSST, d'un bon rapport coût-utilité.**

système sur mesure. Dans les faits, la solution par branche CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE propose aux entreprises les prestations suivantes:

**Manuel de sécurité au travail:** comprenant près de 200 pages, ce manuel est la clé de voûte de la solution par branche. Structuré selon le système en 10 points de la CFST, il aborde une trentaine d'aspects potentiellement importants pour les entreprises affiliées. La plupart ont été identifiés au cours d'une détermination des dangers interentreprises et concernent les points «Règles de sécurité» et «Protection de la santé». Chaque thème comprend une partie théorique avec les principes essen-

tiels, des instructions pas à pas pour la planification des mesures et des sources pour trouver des informations et aides complémentaires. À cela s'ajoutent de nombreux modèles et des listes de contrôle propres.

**Formation initiale et complémentaire:** la solution par branche organise une fois par an une manifestation de formation complémentaire qui s'adresse principalement aux préposés à la sécurité et aux personnes de contact. Elle cible aussi les responsables du personnel car des thèmes tels que la gestion de la santé dans l'entreprise, un encadrement promoteur de la santé ou la santé mentale ont beaucoup gagné en importance ces dernières années. Les contenus de la formation sont définis par les organes MSST. Ils sont choisis en intégrant, entre autres, les résultats des enquêtes menées en interne, les campagnes actuelles de la Suva ou les actions prioritaires en matière d'exécution. Les formations proposées comprennent aussi un cours d'introduction de deux jours, répondant aux exigences de la Suva pour le cours «Connaissances de base en sécurité du travail et protection de la santé» et complété d'informations spécifiques à la branche. Les cours font la part belle aux liens avec la pratique, aux échanges d'expériences et à l'entretien des réseaux.



**Claudine Allemann**  
Personne de contact de la solution par branche MSST, CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE, Berne



Font partie des dangers particuliers de la solution par branche n° 30 notamment les travaux présentant des risques mécaniques élevés (p. ex. machines en fonctionnement, moyens de transport ou équipements de travail en mouvement, etc.), le déplacement manuel (répétitif) de charges et les postures inadéquates ainsi que les travaux d'entretien. Ils entraînent fréquemment des blessures aux doigts, aux mains, aux pieds et aux jambes ainsi que des troubles de l'appareil locomoteur.

**Point de contact en cas de questions:** le secrétariat et les spécialistes MSST répondent aux questions en lien avec la sécurité au travail, la protection de la santé et le droit du travail que se posent les entreprises.

**Analyses spécifiques à la branche et à l'entreprise:** chaque début d'année, le secrétariat collecte des données sur les accidents, les absences et les objectifs, dont les résultats sont mis à la disposition des entreprises afin, notamment, de les inciter à s'améliorer et à se fixer de nouveaux objectifs. Le rapport de la statistique des accidents leur montre l'évolution des chiffres des accidents et des absences et où elles se situent par rapport au reste de la branche.

**Audits MSST:** les contrôles du système MSST sur site constituent un autre pilier de la solution par branche. Ils ont deux objectifs: d'une part, grâce à l'appel à des spécialistes MSST externes, fournir aux entreprises de précieux retours sur la situation de leur concept de sécurité et, d'autre part, aider l'organisme responsable à améliorer en continu la solution par branche.

**Extranet MSST et pool numérique de documents:** tous les documents et outils de la solution par branche sont à la disposition des entreprises affiliées dans l'Extranet MSST. Outre le manuel, les rapports et les documents des colloques, on y trouve aussi les circulaires et une lettre d'information trimestrielle.

**Une offre de base solide et abordable grâce à la diversité**

Lors du développement de la solution par branche, l'organisme responsable a attaché une importance particulière à la diversité des entreprises affiliées (cf. graphique p. 11), qui se manifeste à plusieurs niveaux: dangers variés dans les différentes branches, tailles d'entreprises très diverses, régions linguistiques différentes. Il a ainsi fallu concilier tous ces éléments et les besoins différents qui en résultent.

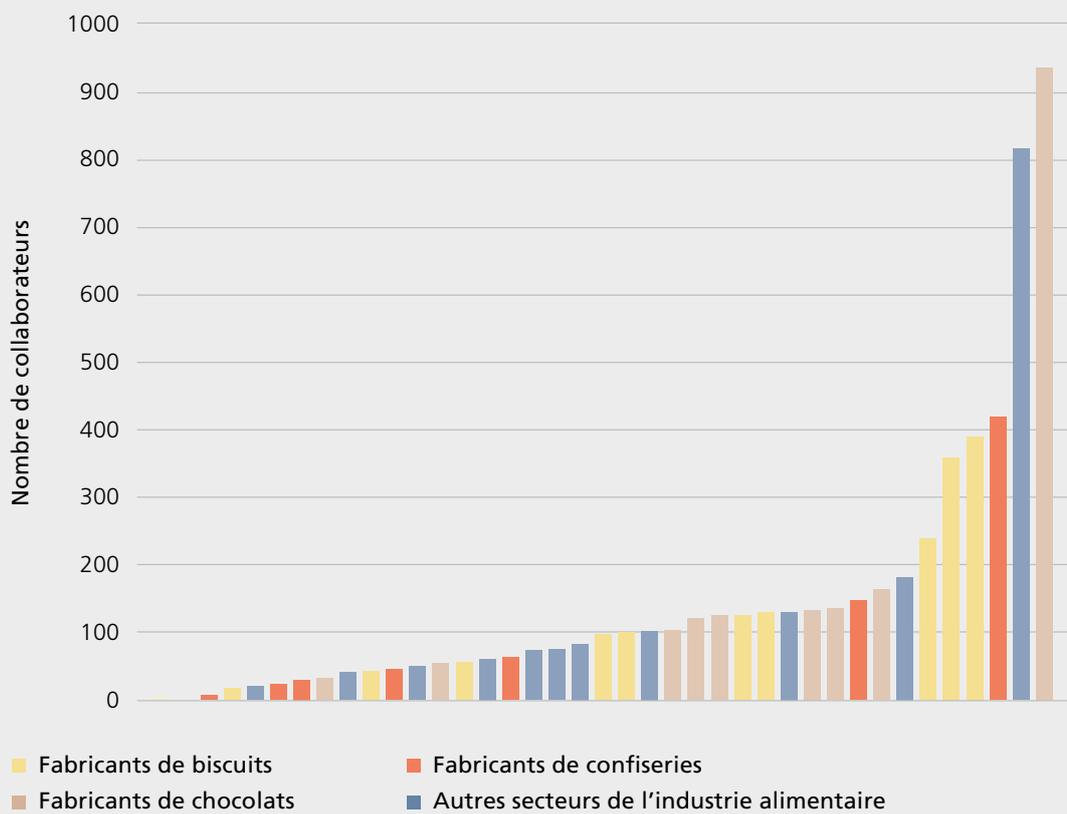
Aujourd'hui, notre solution par branche couvre non seulement tous les dangers et les aspects pertinents de l'industrie du chocolat, des biscuits et des confiseries, mais aussi ceux d'autres branches, de sorte que notre

système est applicable à de vastes pans de l'industrie alimentaire. Lors de la mise au point et de la rédaction du manuel, nous avons veillé à ce qu'il soit facilement utilisable et utile pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. De même, les manifestations de formation complémentaire abordent des thèmes qui doivent être pertinents pour toutes les entreprises. Dans l'ensemble, nous proposons aujourd'hui une offre de base solide pour un système MSST, d'un bon rapport coût-utilité et dont toutes les entreprises du secteur alimentaire peuvent profiter.

Pour illustrer la manière dont les entreprises utilisent et appliquent notre solution par branche, nous avons donné la parole aux préposés à la sécurité de cinq entreprises membres depuis au moins 20 ans (cf. double page ci-après).



## Entreprises affiliées (par taille et branche)



## Thomas Schenk, JOGA MED AG

(env. 20 collaborateurs)

Nous pouvons témoigner que la solution par branche peut aider une petite PME comme JOGA MED AG à mettre sur pied et entretenir un système de sécurité MSST. L'élément essentiel est sans doute le manuel de sécurité au travail, qui est organisé de façon très claire et donne une bonne vue d'ensemble des principaux dangers dans la branche. Les instructions étape par étape, les modèles fournis et les outils recommandés nous aident à relever chaque défi.

Nous examinons avec attention les lettres d'information trimestrielles et vérifions comment notre entreprise aborde les questions dont elles parlent et si nous avons besoin d'adapter quelque chose.

Nous trouvons aussi positif que la solution par branche propose un cours d'introduction spécifique, tenant compte des aspects et dangers typiques de la branche. En plus de profiter de l'expérience des autres adhérents, nous pouvons aussi dans le même temps nouer des contacts.

## Benjamin Hebestreit, Gautschi Spécialités SA

(env. 60 collaborateurs)

Gautschi Spécialités SA est une PME du secteur alimentaire qui ne fabrique ni chocolats, ni biscuits, ni confiseries. Pourtant, le manuel de sécurité au travail couvre toutes les questions importantes pour notre entreprise. Nous avons déjà aussi eu recours au cours d'introduction.

La solution par branche a réalisé un audit MSST chez nous il y a quelques années. Lors de cette visite d'entreprise commune, il s'agissait d'identifier les éventuelles lacunes et de discuter des mesures possibles. La documentation a aussi été passée au peigne fin. Les recommandations des auditeurs nous ont beaucoup aidés à améliorer notre système MSST. Et surtout, leurs retours positifs sur les mesures mises en place nous ont bien motivés.

## Robert Bühler, Kambly SA

(env. 360 collaborateurs)

Kambly dispose d'un système de sécurité MSST très avancé et régulièrement optimisé. Nous utilisons surtout le manuel de sécurité au travail comme référence quand émergent de nouveaux thèmes ou pour vérifier notre documentation interne.

Nous participons régulièrement à la manifestation annuelle de formation complémentaire. Nous trouvons intéressant que l'on y aborde aussi bien des questions techniques, qui s'adressent surtout aux préposés à la sécurité, que d'autres qui intéressent les responsables du personnel. Par le passé, nous avons souvent utilisé le cours d'introduction spécifique à la branche. À présent, nous pouvons transmettre ce savoir à notre personnel lors de nos propres formations.

Nous étudions toujours avec intérêt les analyses de la statistique des accidents qui nous montrent où nous nous situons par rapport au reste de la branche.

## Mario Kuschny, Hilcona AG

(plus de 800 collaborateurs)

Quand la directive MSST de la CFST est entrée en vigueur il y a plus de 20 ans, Hilcona cherchait un partenaire qui pourrait l'aider à mettre sur pied et optimiser son propre système de sécurité MSST. Nous l'avons trouvé avec la solution par branche de CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE, qui ne s'adressait pourtant pas au secteur des plats cuisinés. Si elle couvre aujourd'hui une grande partie des dangers de notre branche, c'est peut-être aussi parce que nous avons participé activement aux organes MSST et avons ainsi contribué à créer la solution par branche.

Nous sommes une grande entreprise et disposons de ce fait de notre propre département de sécurité au travail et d'un système MSST abouti. La solution par branche propose néanmoins, à un prix très intéressant, diverses prestations que nous utilisons régulièrement. Outre la manifestation annuelle de formation complémentaire, nous recourons p. ex. aux documents, tels que les modèles tirés du manuel de sécurité au travail, les formulations d'objectifs ou les rapports sur la statistique des accidents, que nous pouvons intégrer dans notre système de management ou utiliser pour le transfert de connaissances et le reporting.

## Yoann Verdino, Chocolats Camille Bloch SA

(env. 200 collaborateurs)

Chocolats Camille Bloch SA fabrique toutes ses spécialités au chocolat depuis 1935 à Courtelary. En 2016–2017, nous avons mené un grand chantier incluant la construction de bureaux et du Centre visiteurs «CHEZ Camille Bloch», l'agrandissement des unités de production et la modernisation des installations logistiques. À cette occasion, nous avons aussi passé en revue notre système de sécurité MSST et l'avons adapté aux nouvelles conditions. Le soutien de la solution par branche et la documentation qu'elle nous a fournie pour nous guider nous ont beaucoup facilité la tâche.

Avec le site de production, le Centre visiteurs et son parcours découverte, le bistrot et le shop, et enfin le bâtiment administratif, nous avons des besoins très différents selon les secteurs. Mettre en œuvre les mesures de protection contre le COVID-19 a ainsi été un véritable défi. Pour établir certaines règles, nous avons profité des échanges avec la solution par branche.



# Comment créer une nouvelle solution MSST interentreprises?

La solution par groupe d'entreprises d'AMAG a été certifiée par la CFST en 2020 après un processus d'élaboration intensif de plusieurs mois. Le parcours d'AMAG permet d'illustrer comment créer une telle solution.

Le groupe AMAG est une entreprise qui regroupe des secteurs d'activité très variés, allant de l'importation au leasing en passant par la vente et la réparation de véhicules. Il gère également sa propre logistique ainsi que des parkings. De plus, il possède la licence Europcar de location de voitures pour la Suisse. Avec environ 6500 employés, AMAG s'appuie sur une importante organisation administrative. Avant de créer sa propre solution par groupe d'entreprises (SGE), AMAG était membre d'une solution par branche. Les besoins d'AMAG et de ses préposés à la sécurité n'étaient toutefois que partiellement couverts en raison de ses secteurs d'activité variés.

L'objectif d'AMAG était de réduire encore les absences dans le groupe et de satisfaire pleinement aux exigences légales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé (STPS). En outre, les préposés à la sécurité relevant de secteurs d'activité très variés devaient pouvoir suivre une formation continue homogène et régulière, et ce pour faciliter la mise en œuvre d'une prévention systématique et, ainsi, des exigences légales. C'est dans ce contexte que le groupe AMAG a contacté le service spécialisé MSST de la CFST. Il est apparu de ces échanges qu'il serait judicieux de créer une nouvelle SGE qui servirait d'instrument moderne pour mettre en œuvre de manière simple et systématique la STPS dans l'ensemble du groupe.

## Déroulement du processus de certification

Une fois l'objectif de créer une SGE défini, le responsable du projet a soumis fin 2018 une demande de création d'une telle solution à la direction du groupe AMAG, celle-ci devant par la même occasion en devenir l'organisme responsable. La direction ayant répondu positive-

ment, le projet de SGE d'AMAG a pu être lancé début 2019. Il a tout d'abord fallu identifier le partenaire adéquat pour mettre en œuvre le projet. AMAG a opté pour une collaboration avec AEH, ce qui a ainsi permis de faire appel à un pool MSST et par ce biais d'avoir accès à l'ensemble des spécialistes MSST.

La recherche d'un logiciel adéquat pour la SGE a été lancée en parallèle. L'élaboration complète de la SGE en suivant les instructions de la CFST a ensuite duré environ

une année. Les contacts avec le service spécialisé MSST pour clarifier les questions au fur et à mesure ont été essentiels et ont permis de parvenir sans difficultés à la certification. Le projet a pu être achevé fin janvier 2020 et la demande de certification a été soumise à la CFST en février 2020. Cette année de préparation

s'est avérée intense pour les personnes impliquées, notamment parce qu'il a bien entendu fallu poursuivre l'activité quotidienne.

## Ne pas sous-estimer l'investissement

L'élaboration d'une nouvelle solution MSST interentreprises constitue un réel défi. Transcrire les exigences formulées dans les instructions dans un concept de sécurité est tout sauf une partie de plaisir. Les exigences sont complexes, mais le concept doit ensuite pouvoir être compris par les cadres impliqués. Pour les profanes, ces exigences ne sont en outre pas toujours d'emblée compréhensibles et sont difficiles à mettre en œuvre. Un autre grand défi a été de trouver le logiciel adapté.

Malgré un soutien professionnel, l'investissement pour élaborer la SGE a été très important pendant cette année. Aussi, il est vivement conseillé de prévoir suffi-

**Une fois la SGE certifiée, le travail n'en est pas pour autant terminé.**



**Alex Iten**  
Responsable sécurité et santé/  
préposé à la sécurité du  
groupe, AMAG,  
Cham



Une solution MSST interentreprises doit être améliorée continuellement.



L'élaboration d'une nouvelle solution MSST interentreprises constitue un réel défi.

samment de temps et de ressources. Avec sa direction, AMAG a eu pour avantage de pouvoir mobiliser les plus hauts responsables du groupe et ainsi de bénéficier de leur soutien sans faille. Les processus de décision courts ont beaucoup facilité les choses. C'est aussi là l'un des avantages de la nouvelle SGE: les processus sont courts et les problèmes peuvent être abordés de manière efficace avec l'organisme responsable.

#### Premières expériences

Une fois la SGE certifiée, le travail n'en est pas pour autant terminé. Il faut en effet continuer de développer la solution et ne pas se reposer sur ses lauriers. Enfin, il faut prendre en compte les nouveaux dangers et rester en phase avec l'état de la technique et des connaissances. Du fait de la pandémie de COVID-19, ce développement a malheureusement quelque peu été au point mort car les ressources ont dû être redéployées ailleurs. Depuis lors, les préposés à la sécurité du groupe ont toutefois soumis plusieurs suggestions d'amélioration pertinentes de la SGE qui seront prochainement mises en œuvre. Par ailleurs, d'autres avantages de la SGE ont été identifiés dont la possibilité de planifier et de mettre sur pied rapidement des formations et des échanges d'expériences pour répondre à des problèmes spécifiques. Durant la pandémie de COVID-19, les visioconférences se sont avérées un excellent moyen d'échanges qui sera maintenu à l'avenir. La nouvelle SGE commence donc à porter ses fruits. Le groupe AMAG peut de ce fait être fier de sa solution par groupe d'entreprises.

# Suivi des branches: l'amélioration continue en point de mire



Voilà près de 20 ans que la CFST a défini la collaboration entre la Confédération et les cantons en matière de suivi des branches, et ce afin que les connaissances provenant de l'exécution contribuent à l'amélioration continue des solutions MSST. Depuis lors, les tâches en lien avec le suivi des branches ont été précisées et la collaboration avec les solutions MSST a été systématisée.

**E**n matière de suivi des branches, c'est la directive MSST 6508 de la CFST qui fait foi. Afin de pouvoir mettre en application les dispositions de cette directive au plus proche de la pratique dans les entreprises affiliées, les branches et associations ont élaboré les solutions MSST interentreprises. Ces solutions proposent p. ex. des outils pour satisfaire aux exigences légales et spécifiques des branches. À l'heure actuelle, 24 solutions par branches, 14 solutions par groupes d'entreprises et 13 solutions types relèvent du domaine d'exécution de la Confédération et des cantons. Les 45 autres solutions MSST sont suivies par la Suva.

#### Tâches du suivi des branches

Le suivi des branches a trois objectifs principaux: primo, garantir à tout moment le respect des exigences formelles de la CFST (en conformité avec les Instructions). Secundo, répondre aux questions des solutions par branches relevant de son domaine de compétences. Et tertio, collecter et analyser les résultats des contrôles dans les entreprises pour les transmettre aux organismes responsables des solutions MSST. Le suivi des branches joue de ce fait un rôle important dans l'amélioration continue systématique des solutions MSST. Diverses tâches lui

sont confiées dans ce contexte, notamment:

- servir de premier contact pour l'organisme responsable des solutions MSST et ses interlocuteurs;
- vérifier que les exigences obligatoires soient suffisamment documentées dans les documents des solutions MSST et transmises sous une forme appropriée aux entreprises affiliées, en participant régulièrement aux séances des organismes responsables;

**Pour le suivi des branches par le SECO, le contact avec les inspecteurs cantonaux du travail est également important.**

- procéder à des audits de la solution MSST (avec l'aide des spécialistes de branche dans le cas du SECO) et rédiger le rapport d'audit pour la recertification;
- participer au groupe d'experts en vue de l'approbation/de la

certification d'une solution MSST interentreprises et soutenir le service spécialisé MSST lors d'une éventuelle procédure de retrait de la certification;

- participer à la mise en œuvre des actions interentreprises de la CFST.

Soutenir la solution MSST interentreprises est possible pour autant que cette activité n'empiète pas sur les tâches et le domaine de compétences des spécialistes MSST.

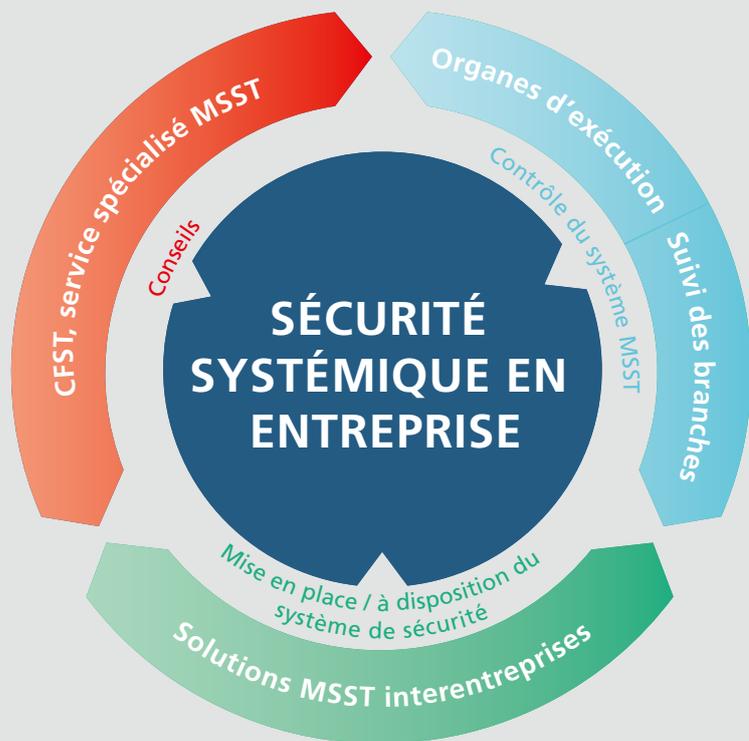
#### Une précieuse collaboration avec les cantons

La collaboration avec les spécialistes de branche cantonaux représente un aspect important du suivi des branches par le SECO. Les spécialistes de branche cantonaux sont des inspecteurs du travail cantonaux. Les responsables de branche font appel à eux pour des tâches spécifiques, p. ex. la recertification d'une solution MSST. De par leur activité d'exécution, ces spécialistes de branche fournissent par ailleurs de précieuses contributions.

Les contrôles dans les entreprises affiliées à une solution MSST et l'analyse des documents d'exécution des inspections du travail cantonales permettent d'identifier les points à



**Natalie Spoljaric**  
Surveillance et gestion des solutions de branche, Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne



Le suivi des branches accompagne les solutions MSST interentreprises. Il est le premier interlocuteur de la solution MSST et a notamment pour objectif d'intégrer les connaissances des organes d'exécution provenant des contrôles du système MSST dans les organismes responsables des solutions MSST interentreprises.



Un échange régulier avec les différents partenaires s'avère crucial pour assurer le suivi des branches.

améliorer dans la branche en question. Ces points sont discutés avec l'organisme responsable de la solution MSST interentreprises. Le but est que les organismes responsables parviennent, dans le cadre de leurs activités, à améliorer la situation des entreprises affiliées. Les contributions fournies par le suivi des branches complètent les connaissances des solutions MSST et des entreprises provenant de leurs audits.

### Les défis pour le suivi des branches

Bien que certains aspects du suivi des branches soient déjà établis, des améliorations restent possibles et les défis ne manquent pas. Les échanges réguliers avec les organismes responsables s'avèrent p. ex. cruciaux pour assurer le soutien des solutions MSST. Ces échanges ont lieu notam-

ment dans le cadre de séances des organismes responsables et lors d'échanges d'expérience avec tous les acteurs concernés.

Pour le suivi des branches par le SECO, le contact avec les inspecteurs cantonaux du travail est également important car, à travers leurs visites d'entreprises, ils fournissent un instantané de la situation qui peut servir d'orientation pour les solutions MSST. Les analyses des statistiques d'accident peuvent aussi fournir de précieuses informations pour réviser les documents existants ou définir des mesures et objectifs nouveaux, ou encore identifier des thèmes pour la formation complémentaire et les échanges d'expériences. Cela implique que des contacts réguliers soient entretenus entre les spécialistes de branche et leurs collègues dans les inspections du travail des autres cantons, parce que c'est la

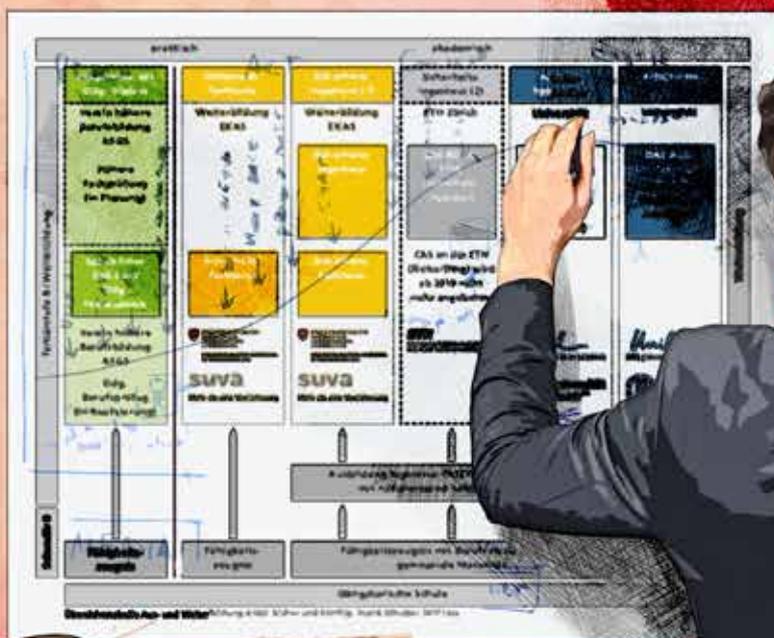
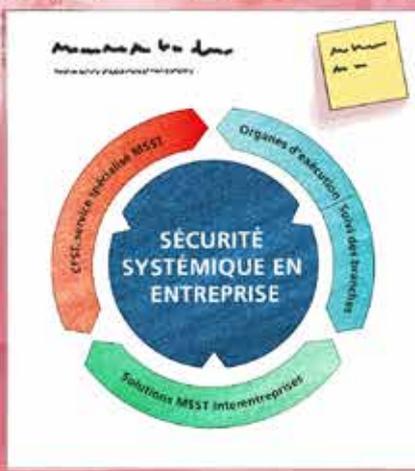
seule façon d'accéder aux informations importantes des visites d'entreprise. La mise en œuvre systématique à ce niveau reste encore à améliorer.

Les résultats des visites doivent tout d'abord être saisis dans la banque de données relatives à l'exécution de la Confédération (CodE). Il est ensuite possible d'en extraire des statistiques pour évaluer l'état d'application dans les différentes branches. Le défi réside alors dans l'utilisation systématique et uniforme de la banque de données par les inspecteurs du travail de l'ensemble des cantons.

En résumé, toutes ces mesures créent des conditions favorables pour améliorer constamment les solutions MSST et optimiser ainsi durablement la sécurité au travail et la protection de la santé du personnel dans les entreprises.

This collage features several data visualization elements:

- Top Left:** A line graph with a yellow sticky note containing the numbers "19" and "17".
- Top Middle:** A table with multiple columns and rows of data.
- Top Right:** A table with a header "PROJET CAS" and a sub-header "Intr. et une pour l'élaboration et l'adoption de solutions par branches professionnelles".
- Middle Left:** A bar chart with three bars labeled A, B, and C.
- Middle Center:** A large pie chart divided into segments labeled A through F with numerical values: A (0.55), B (0.15), C (0.1), D (0.09), E (0.12), F (0.2), and G (0.25). A yellow sticky note is attached to it.
- Middle Right:** A bar chart with a value of "3590" and a pie chart.
- Bottom Left:** A bar chart with three bars labeled A, B, and C.



# La CFST et les solutions MSST interentreprises

**Instigatrice des solutions MSST interentreprises, la CFST est responsable de leur développement stratégique ainsi que de l'assurance qualité, et œuvre en faveur du renforcement de la prévention systématisée. Avec le service spécialisé MSST, elle est par ailleurs un acteur incontournable pour les solutions MSST interentreprises.**

**L**es solutions MSST interentreprises doivent leur existence à la directive MSST 6508 de la CFST, qui a institué l'appel à des MSST. Depuis lors, la CFST œuvre également en faveur du développement de la méthode MSST et du renforcement des acteurs concernés. Dans ses principes stratégiques adoptés en 2019, la CFST a réaffirmé son engagement en faveur de la prévention systématisée. En 2020, elle a approuvé la révision des documents de base et remanié ou mis à jour dans la foulée le concept de mise en œuvre de la directive MSST, le manuel MSST et le concept de cours ASADO.

De par la promotion de la prévention systématisée, la CFST a pour objectif de réduire durablement le nombre et la gravité des accidents et maladies professionnels. La prévention systématisée constitue dans ce cadre le fondement d'une culture de la prévention.

La Commission se prononce sur l'ensemble des questions de fond relatives au thème MSST et aux solutions MSST interentreprises. Elle édicte la réglementation requise et certifie les nouvelles solutions MSST si elles satisfont aux exigences. La CFST fixe également des objectifs et des priorités stratégiques, dont elle coordonne et contrôle la mise en œuvre. Elle publie par ailleurs un résumé de la mise en œuvre de la directive MSST dans son rapport annuel.

Les travaux préparatoires de la CFST sont assurés par l'une de ses commissions spécialisées, la CS 22 «MSST» qui met au point les documents pour la CFST. La CS 22 dirige la procédure de (re-)certification des solutions MSST interentreprises et prépare les demandes d'adoption correspondantes à l'intention de la CFST.

## [Le service spécialisé MSST comme plateforme de contact](#)

Situé au sein du secrétariat de la CFST, le service spécialisé MSST répond à l'ensemble des questions relatives

aux solutions MSST interentreprises et aux procédures ayant trait aux solutions MSST dont il assure la coordination. Il est également l'interlocuteur des organismes responsables sur le plan administratif lors de la procédure d'adoption et de recertification. Le service spécialisé MSST organise et dirige les séances de la CS 22. Il met au point, à l'aide de groupes de travail, des outils opérationnels pour les solutions MSST, dont le site Internet MSST qui permet de consulter toutes les informations actualisées sur les solutions MSST. Le service spécialisé MSST organise chaque année la journée de la CFST destinée aux organismes responsables durant laquelle sont présentées les innovations et les nouvelles connaissances relatives aux solutions MSST. Cette journée est par ailleurs un lieu idéal pour permettre aux organismes responsables des solutions MSST d'échanger leurs expériences.

Le service spécialisé MSST coordonne, instruit et soutient également les responsables de branche assignés à chaque solution MSST, et leur organise une journée dédiée. Les responsables de branche de la Suva et du SECO, ainsi que les spécialistes de branche cantonaux peuvent échanger dans ce cadre et discuter des défis liés à leur activité.

Le service spécialisé MSST procède de plus à l'instruction des organes d'exécution. Dans le cadre des cours ASADO (MSST pour les organes d'exécution), il veille à favoriser les échanges en matière d'exécution de la directive MSST et garantit ainsi une mise en œuvre uniforme.

Le service spécialisé MSST a pour objectif d'entretenir avec les solutions MSST, les spécialistes MSST et les entreprises des échanges aussi efficaces que possible. Le contact avec les organes d'exécution et les responsables de branche vise à aboutir à une mise en œuvre uniforme et à des conseils compétents. C'est ainsi que la CFST pourra remplir son objectif général consistant à protéger efficacement les travailleurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.



**Carmen Spycher**  
Secrétaire principale de la CFST,  
Lucerne



## Le programme de prévention 2020+ de la Suva

Avec son nouveau programme de prévention 2020+, la Suva, entend aider les entreprises à renforcer l'efficacité de leurs activités de prévention et ainsi créer une valeur ajoutée durable et visible tant pour celles-ci que pour leur personnel. Pour ce faire, elle a défini des axes de prévention stratégiques, des objectifs, des initiatives et des champs d'action ainsi que mis sur pied des structures pour promouvoir une culture de la prévention globale dans les entreprises, à cheval sur différents thèmes. Ce programme fixe, en concertation avec la CFST, le cadre de la prévention de la Suva pour les dix années à venir.



**Martin Gschwind**  
État-major département protection de la santé, Suva, Lucerne

### Prévention globale

**D**urant la dernière décennie, la prévention de la Suva a été axée sur les règles vitales élaborées pour de nombreuses branches et situations de travail, toujours dans le but de prévenir de manière ciblée les accidents mortels et graves dans les entreprises. Telle a aussi été la devise des deux grands programmes de prévention

«Vision 250 vies» et «Amiante» menés durant cette même période. S'agissant de la sécurité durant les loisirs, d'autres campagnes de prévention plus vastes ont été organisées, p. ex. sur le football et les sports de neige.

Avec le programme de prévention 2020+, la Suva entend adopter une approche encore plus globale pour la prévention. Toutes les activités impor-

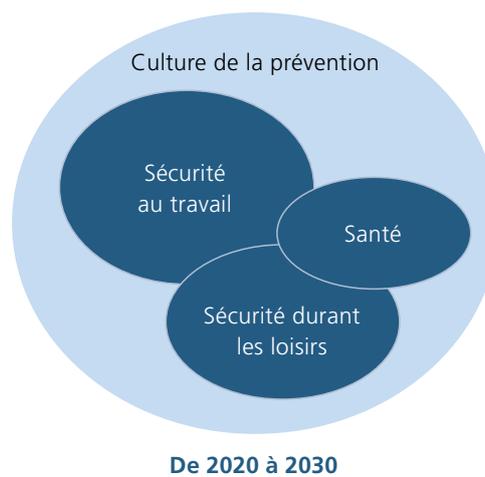
tantes dans ce cadre ont ainsi été regroupées dans un unique projet: le programme de prévention 2020+ qui englobe sécurité au travail, santé et sécurité durant les loisirs. Ce programme constitue de ce fait aussi le cadre stratégique sur lequel repose l'ensemble du travail de prévention de la Suva pour la période 2020–2030. Au travers d'offres de prévention adéquates, la Suva entend aider les entreprises à réduire les absences pour

## De la culture de la règle à la culture de la prévention

Plusieurs programmes séparés



Programme de prévention 2020+



## Dimensions d'une culture de la prévention et exemples de mise en œuvre de ces dimensions

Dimensions d'une culture de la prévention



Mise en œuvre des dimensions de la culture de la prévention

### Comportement proactif

Nous agissons à titre préventif et prenons en compte tout ce qui pourrait se passer.

### Comportement axé sur la création de valeur

La prévention est tout aussi importante pour nous que nos autres activités et fait partie de notre succès.

### Comportement réactif

Lorsqu'un événement survient, nous faisons en sorte qu'il ne se reproduise pas.

### Comportement axé sur les règles

Nous évitons les accidents et les risques en appliquant les différentes normes et règles.

### Comportement pragmatique

Nous sommes des spécialistes. Nous nous reposons sur notre expérience.

cause d'accident ou de maladie et ainsi créer une valeur ajoutée durable tant pour les employeurs que pour les travailleurs (cf. graphique ci-dessus).

### De la culture de la règle à la culture de la prévention

Le nouveau fil conducteur du programme de prévention 2020+ est la «culture de la prévention». Promouvoir le développement d'une telle

culture dans les entreprises vise à créer de la valeur ajoutée au-delà du simple respect des règles. La culture de la prévention se manifeste dans différentes dimensions qui varient d'une entreprise à l'autre. Dans certaines situations, on tend ainsi souvent à être plutôt pragmatique ou réactif dans ce cadre alors que, dans d'autres cas, on agit de manière proactive ou encore dans l'optique claire de création de valeur.

L'objectif de la Suva est d'aider les entreprises à développer leur culture de la prévention de manière ciblée, en partant de leur situation actuelle. Le respect des valeurs et des règles restent naturellement des éléments importants. Ils constituent l'une des dimensions et font donc partie intégrante d'une culture de la prévention efficace (cf. graphique ci-dessus).

### Les principaux axes prioritaires en matière de prévention

Outre la culture de la prévention qui constitue le thème transversal à proprement parler, le programme de prévention 2020+ comprend d'autres axes thématiques prioritaires, à l'instar des programmes de prévention précédents. Lors de l'élaboration de ce nouveau programme, l'accent a été mis sur l'examen des besoins essentiels en matière de prévention ainsi que des thèmes les plus utiles pour les entreprises dans ce cadre.

Dix axes prioritaires ont ainsi été définis, qui restituent ensemble une image globale de la prévention. Certains d'entre eux concernent la création de structures dans les entreprises pour soutenir la mise en œuvre d'une culture de la prévention, p. ex. la gestion de la santé dans l'entreprise ou la Charte de la sécurité. D'autres sont consacrés aux risques d'accidents spécifiques, au travail comme durant les loisirs. D'autres encore traitent des risques de maladies professionnelles ainsi que de la clarification du rôle des troubles de la santé associés au travail. Leur objectif à tous est de réduire les absences pour cause de maladie et d'accident (cf. graphique ci-dessous).

### Prévention efficace et scénarios pour chaque thème

Un groupe de travail interdisciplinaire a été institué pour chaque axe prioritaire en matière de prévention. Ces groupes sont composés de spécialistes responsables du thème en

question, mais également de concepteurs de produits, de conseillers et, pour les thèmes en lien avec les maladies professionnelles, de médecins du travail.

Pour chaque thème prioritaire, le scénario stratégique a été défini (dans la perspective de 2030). La description de ce scénario se base sur

## **Un groupe de travail interdisciplinaire a été institué pour chaque axe prioritaire en matière de prévention.**

un modèle d'efficacité qui a également été élaboré dans le cadre du programme de prévention 2020+ (cf. graphique ci-dessous).

Dans l'esprit d'une orientation sur l'efficacité, les principaux objectifs stratégiques ont été axés sur l'«impact» ou l'«outcome» pour chaque thème. Les objectifs concernant l'impact se fondent généralement sur les statistiques des accidents (p. ex. «réduction de la fréquence élevée des accidents chez les apprentis par rapport aux autres travailleurs, c.-à-d. baisse de 20 % au total»). Ceux axés sur l'outcome visent au minimum à parvenir à changer le comportement du groupe cible dans l'optique d'une protection efficace (p. ex. «50 % des collaborateurs sont suffisamment

protégés contre les rayons UV lors de travaux en plein air»).

### Prestations de prévention et thèmes prioritaires

La manière d'atteindre les objectifs stratégiques a été définie pour chaque thème en se basant sur les défis, les scénarios et les objectifs stratégiques. Des feuilles de route ont été élaborées, avec un calendrier des initiatives et des champs d'action.

C'est sur cette base que sont définis chaque année les projets phares et autres projets importants qui seront mis en œuvre l'année suivante. Des offres de prévention sont ensuite développées sous la direction des concepteurs de produits et avec la participation des clients afin de tenir compte de leurs besoins en matière d'offres.

Les différents axes prioritaires en matière de prévention englobent de manière ciblée toute la palette des prestations possibles dans ce cadre: information des personnes concernées, offres de conseil, formation de spécialistes et contrôle par des coachs en sécurité dans les entreprises, ainsi que prestations en médecine du travail.

Tous les thèmes prioritaires techniques sont articulés autour du fil conducteur de la culture de la prévention. Les prestations sont ainsi développées et orientées de manière à promouvoir dans les entreprises non seulement la prévention par thèmes mais aussi le développement de leur propre culture de la prévention.

## Éléments du programme de prévention 2020+ (2020 à 2030)

Thème transversal	
Culture de la prévention	
Thème prioritaire	Indications complémentaires
Gestion de la santé dans l'entreprise (GSE)	Gestion globale de la santé
Gestion des absences	Réduction du nombre des jours d'absence et des coûts
Règles vitales et Charte de la sécurité	Y c. sécurité sur les chantiers
Apprentissage en toute sécurité	Culture de la prévention dès le départ
Location de services	Concerne les entreprises de prêt de personnel et celles locataires de services
Amiante et autres substances nocives lors des travaux de transformation	Secteurs principal et secondaire de la construction
Contraintes physiques excessives	Notamment levage de charges et transfert de patients
Autres axes prioritaires Maladies professionnelles	Notamment UV, protection de la peau et substances cancérigènes
Troubles de la santé associés au travail	Clarification des interfaces avec les maladies professionnelles
Axes prioritaires Accidents non professionnels	Notamment sports de neige, football et travaux domestiques

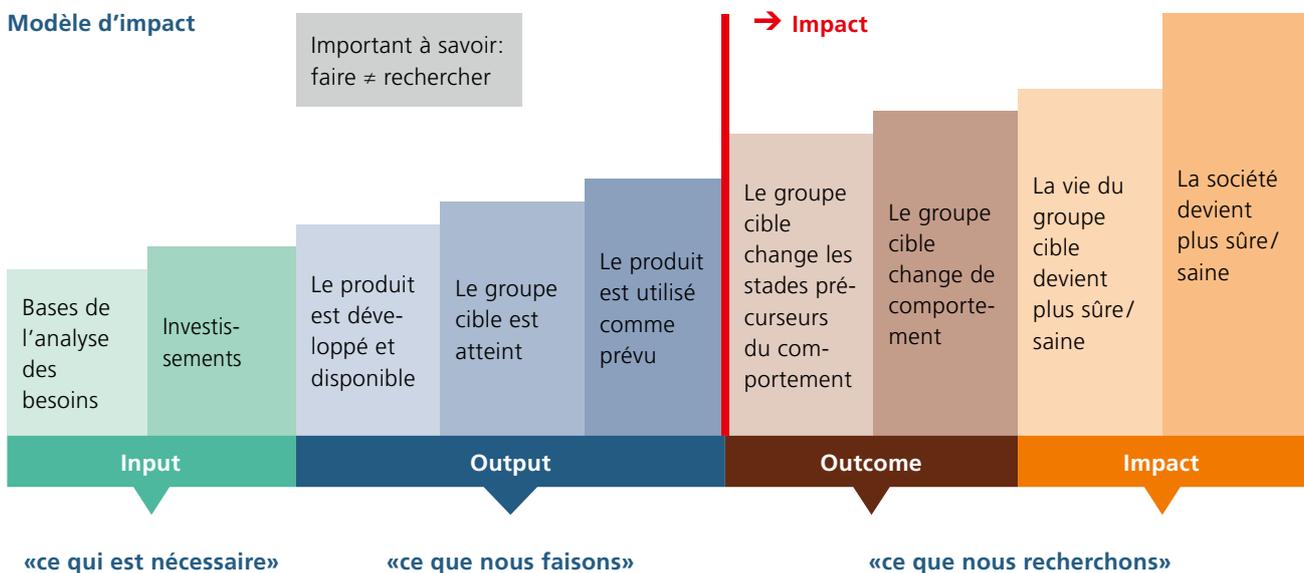
Scénarios, objectifs stratégiques 2030

Mesure de l'efficacité

Initiatives et champs d'action de l'ensemble des thèmes

## La prévention orientée sur l'efficacité est axée sur l'outcome et l'impact

### Modèle d'impact





## La nouvelle ordonnance sur les travaux de construction

La nouvelle ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) totalement révisée entrera en vigueur début 2022. En plus de l'adaptation des dispositions à l'état actuel de la technique, la révision avait également pour objectif de tenir compte des nouvelles connaissances en matière de prévention. Les travailleurs de la construction seront dorénavant protégés encore plus efficacement des accidents et des atteintes à la santé.

La dernière révision totale de l'OTConst remonte à 2005. Par la suite, diverses modifications y ont été apportées, dont les dernières en 2011. Il était donc plus qu'indiqué de soumettre cette ordonnance à une révision complète. L'objectif était d'adapter ses dispositions à l'état de la technique et aux pratiques actuelles. Il s'agissait en outre d'éliminer les divergences avec les autres réglementations. L'ordonnance a par ailleurs été restructurée et comporte dorénavant beaucoup plus d'articles sans que son contenu n'ait augmenté notablement.

### Principales nouveautés

Sur le plan du contenu, les principales nouveautés concernent l'uniformisation des dispositions en matière de protection contre les chutes. Jusqu'ici, la règle exigeait des mesures de protection contre les chutes à partir d'une hauteur de 2 mètres dans la construction et de 3 mètres pour les travaux sur les toits. Cette source de confusion a été harmonisée avec l'obligation de mesures contre les chutes dès 2 mètres de hauteur de chute lors de travaux sur les toits.

Les largeurs minimales lors de travaux dans les fouilles ont également été adaptées: les fouilles qui doivent

être accessibles pour la pose de conduites seront plus larges.

L'OTConst comporte désormais aussi un objectif de protection pour les travaux exécutés au soleil, sous une forte chaleur et dans le froid, contre lesquels les travailleurs doivent également être protégés par des mesures adéquates.

**Lors de travaux sur les toits, il est désormais obligatoire de se protéger des chutes dès 2 mètres.**

L'ordonnance introduit en outre l'obligation de disposer pour chaque chantier d'un plan écrit de sécurité et de protection de la santé adapté à l'ouvrage.

Des contenus ont aussi été supprimés. Désormais régies par les normes des fabricants, de nombreuses dispositions en matière d'échafaudages ne

figurent donc plus dans l'OTConst. Pour ces équipements, une nouvelle interdiction s'applique toutefois: les échafaudages de façade ne peuvent pas être montés au moyen de perches verticales porteuses en bois.

### Travailler sur des échelles portables

L'OTConst 2022 limite les travaux à partir d'échelles portables et ne les autorise que si aucun autre équipement



**Adrian Bloch**  
Président de la commission spécialisée Bâtiment de la CFST et chef du secteur génie civil et bâtiment, Suva, Lucerne

## Condensé des principales nouveautés



Les mesures de protection contre les chutes sont obligatoires pour tous les travaux à partir d'une hauteur de chute de 2 mètres.



Les travaux à partir d'échelles portables ne sont autorisés que s'il n'existe pas d'alternative plus sûre.



La fouille doit être plus large si elle doit être accessible pour la pose de conduites.



Lors de travaux exécutés au soleil, sous une forte chaleur ou dans le froid, il faut dorénavant prendre des mesures pour protéger les travailleurs.



Il est désormais interdit de monter des échafaudages de façade au moyen de perches verticales porteuses en bois.



Pour chaque chantier, il faut établir un plan de sécurité et de protection de la santé écrit et spécifique à l'ouvrage.

de travail n'est plus approprié en matière de sécurité. Déjà ancrée dans les publications correspondantes, cette restriction figure à présent dans l'OTConst 2022. Les échelles portables sont des équipements dangereux qui entraînent chaque année plus de 5000 accidents professionnels aux conséquences souvent graves.

### Achèvement d'un processus

Avec l'introduction de la révision de l'OTConst le 1<sup>er</sup> janvier 2022, c'est un long processus qui arrivera à son terme. En décembre 2017, la CFST a soumis au Conseil fédéral une proposition de révision de cette ordonnance. Après la décision positive de Berne, les travaux préliminaires de cette révision ont été confiés à la commission spécialisée Bâtiment de la CFST dans laquelle sont représentés les associations professionnelles, les partenaires sociaux, la Confédération et les experts techniques des organes d'exécution de la sécurité au travail. La Suva ainsi que toutes les organisations de travailleurs et d'employeurs concernées au premier chef par ces changements ont par conséquent été associées dès le début aux travaux. Il a ainsi été possible de garantir une large acceptation de ces modifications.

### Plus d'informations sur le site de la Suva

Une page Internet dédiée de la Suva permet de retrouver les principales modifications de la révision sous la forme d'une brochure qui en contient un résumé pratique, d'une vidéo à propos du contexte et d'une FAQ. La nouvelle OTConst a des répercussions sur de nombreux moyens d'information de la Suva. Les principales publications concernées seront actualisées et mises en ligne en janvier. Néanmoins, les publications auxquelles des modifications essentielles n'auront pas pu être apportées ne seront pas disponibles pendant une courte période.

#### Page Internet

[www.suva.ch/otconst2022](http://www.suva.ch/otconst2022)



prevention.ch offre aux spécialistes une possibilité pratique de réseautage sur les thèmes de la santé psychique, des maladies non transmissibles et des addictions.

## prevention.ch: compilation d'informations sur la promotion de la santé et la prévention

La plateforme d'information et de partage élaborée par l'OFSP et axée sur la prévention et la promotion de la santé est en ligne depuis mars 2021. prevention.ch réunit les thèmes touchant à la santé psychique ainsi qu'à la prévention des maladies non transmissibles (MNT) et des addictions. Pensée comme source d'inspiration, la plateforme sert de vitrine pour ces domaines.



**Rahel Brönnimann**  
Responsable de la rédaction de prevention.ch, Office fédéral de la santé publique, Berne

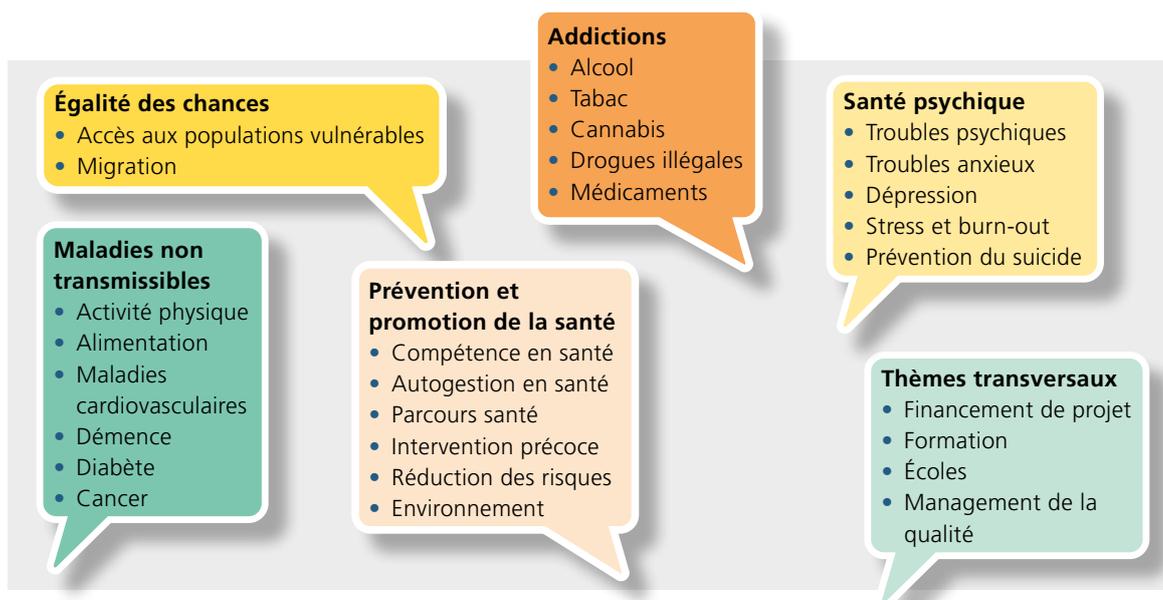
**P**revention.ch réunit sous un même toit toutes les connaissances concernant les MNT, les addictions et la santé psychique. Toutes les organisations actives dans la promotion de la santé et la prévention peuvent y créer un profil et informer sur leurs projets, études, campagnes, prestations ou événements, toujours avec un lien qui renvoie vers leurs produits ou site Internet. Chaque article publié par une organisation est classé dans plu-

sieurs catégories, p. ex. «promotion de la santé», «gestion de la santé en entreprise GSE» ou «addictions». prevention.ch propose une page thématique pour plus de cinquante de ces catégories. Y sont réunis, après un texte d'introduction, les articles de l'ensemble des organisations sur le thème en question. En naviguant sur la page, il est ainsi facile d'identifier qui est actif dans ce secteur et de prendre contact. Plus de 145 organisations (état à la mi-septembre) ont

déjà créé un compte et profitent des avantages de cette plateforme.

**Visiter régulièrement prevention.ch pour se tenir au courant de l'actualité**

La plateforme couvre de nombreux domaines: stratégies, projets, articles scientifiques, matériel d'information, possibilités de financement de projets, événements actuels, et inclut une banque de données d'images utilisables



Quelques thèmes abordés sur [prevention.ch](https://prevention.ch).

gratuitement par les organisations membres. Outre les multiples organisations, une équipe de rédaction publie aussi en continu de nouveaux articles. Dirigée par l'OFSP, elle gère le site et veille à sa qualité. Elle effectue des recherches, met des thèmes en avant et élabore des articles et des recueils. Alors que les autres organisations peuvent uniquement publier leurs contenus, les membres de la rédaction peuvent aussi renvoyer à des travaux externes, p. ex. à des études provenant de l'étranger.

La plateforme s'adresse principalement aux spécialistes du secteur, mais d'autres personnes intéressées peuvent aussi s'informer facilement sur [prevention.ch](https://prevention.ch). L'un de ses avantages est l'outil de recherche qui permet d'effectuer une recherche par mots-clés ou catégories. Une personne intéressée par des formations continues en GSE peut ainsi associer les catégories #Santé\_en\_entreprise et #Formation pour obtenir tous les articles sur ce thème. Il est aussi possible d'ajouter des favoris et de créer des listes de lecture.

### Faites-vous déjà partie de [prevention.ch](https://prevention.ch)?

Si votre organisation n'est pas encore représentée, vous pouvez demander l'ouverture d'un profil sur [prevention.ch](https://prevention.ch). Si ce profil existe déjà, vous pouvez vous créer un compte utilisateur personnel. N'hésitez pas à adresser vos questions à [prevention@bag.admin.ch](mailto:prevention@bag.admin.ch).



## Protection de la peau contre le rayonnement UV naturel



**Dr Roland Krischek**  
Team radio-protection, Suva Lucerne

La protection des travailleurs contre les rayons UV du soleil est une priorité du programme de prévention 2020+ de la Suva. Le but de ce programme est d'ancrer définitivement la protection de la peau contre le rayonnement UV naturel dans les pratiques de sécurité au travail et de protection de la santé des entreprises afin que la grande majorité des travailleurs prennent des mesures suffisantes pour s'en protéger d'ici 2030. Pour y parvenir, diverses activités sont prévues dans les domaines de la prévention, de la médecine du travail, du conseil et de l'exécution.



**Dr Christine Marty**  
Médecine du travail, Suva Lucerne

La Suisse a l'un des taux de cancers de la peau les plus élevés d'Europe. Différentes raisons peuvent expliquer ce chiffre. Les Suisses passent p. ex. beaucoup de temps à la montagne, où l'exposition aux UV est généralement plus forte, que ce soit en randonnée en été ou au ski en hiver. Ils aiment aussi voyager, en particulier dans des pays ensoleillés. La plupart ont en outre un type de peau clair, plus prédisposé aux cancers de la peau. Autre raison: ils n'ont souvent pas l'habitude de se protéger systématiquement du soleil quand ils sont

dehors afin d'éviter vieillissement de la peau et cancers. Au lieu de se protéger avec des vêtements, un couvre-chef et de la crème solaire, ils ont tendance à ôter leur tee-shirt trop vite quand ils sont au soleil et s'exposent ainsi à une dose inutilement élevée d'UV.

Se protéger du soleil est important chaque fois que l'on se trouve dehors, que ce soit durant les loisirs ou au travail. En effet, un couvreur, un jardinier ou un maçon passe en règle générale cinq jours par semaine en per-



La Suva s'engage pour transmettre des solutions adaptées à la pratique afin de se protéger du rayonnement UV naturel.

manence dehors. Il n'est donc pas étonnant que ces métiers soient deux à trois fois plus exposés aux UV sur une année qu'un employé de bureau, même en incluant les vacances et les loisirs.

La Suva a déjà renforcé la prévention en lien avec le soleil entre 2016 et 2020. Elle a réalisé un grand travail de fond mais aussi de persuasion pendant cette période car une grande partie des personnes travaillant en extérieur ne se protège pas systématiquement et oublie que le soleil a aussi une face cachée. La Suva estime qu'en Suisse environ un millier de personnes par an développe un cancer cutané non mélanome parce qu'elles ne se protègent pas suffisamment en travaillant à l'extérieur. Cette estimation se base sur le nombre de cancers de la peau d'origine professionnelle recensés au Canada et en Allemagne. Dans ce dernier pays, le cancer de la peau est aujourd'hui la première des maladies professionnelles. Pourtant, il n'y a actuellement que peu de cas déclarés comme maladie professionnelle aux assureurs accidents parce que la plupart des personnes affectées ne savent pas qu'un cancer de la peau peut rentrer dans cette catégorie.

#### Accent sur la prévention

Les efforts de prévention sont actuellement axés sur la sensibilisation des travailleurs et des employeurs et sur la proposition de solutions et de mesures de protection adaptées à la pratique. Comme toujours en matière de sécurité au travail, une bonne protection est cruciale, et cela s'applique aussi au soleil. Ombra-ger le poste de travail constitue évidemment une mesure durable et souhaitable, mais cela est souvent très difficile à réaliser sur une grande surface. Il est cependant possible de s'aider de tentes ou de voiles pour les emplacements destinés aux pauses ou les postes de travail fixes p. ex. pour installer une scie circulaire sur un chantier (cf. image ci-dessus).

**La plupart des cancers cutanés non mélanome se forment sur la tête.**

Dans la journée, c'est entre 11 et 15 heures que les rayons UV sont les plus intenses. Il est donc conseillé de travailler à l'intérieur ou à l'ombre. En cas d'impossibilité, des mesures de protection personnelles s'imposent: port de vêtements adaptés et application généreuse de crème solaire sur toutes les zones cutanées non couvertes. En juin et juillet au moins, lorsque le soleil est au



Protégez-vous du soleil comme un pro!



### Protection anti-UV

Par temps légèrement couvert aussi ...



AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

... d'avril à septembre: prenez des mesures de protection individuelle!



- En plus en juin et juillet:
- portez une visière frontale et un protège-nuque
  - ou travaillez à l'ombre

Le cancer de la peau touche le plus souvent la tête: protégez-vous!

front  
oreilles & nez  
lèvres  
col



front  
oreilles & nez  
lèvres  
col

Infos complémentaires: [suva.ch/soleil](http://suva.ch/soleil)

**suva**

# Protégez-vous de la face cachée du soleil



Commandez le module de prévention UV avec caméra UV!

### Les pros se protègent!

Les rayons UV abiment la peau et augmentent le risque de carcinome basocellulaire ou spinocellulaire. Des taches noires ou des grains de beauté sombres sur le visage indiquent des atteintes irréversibles à des endroits particulièrement exposés\*. Un cancer de la peau peut s'y développer. Pour se protéger, il faut porter un casque ou un couvre-chef avec visière et protège-nuque. Couvrez les zones cutanées exposées. Utilisez toujours une crème solaire à indice de protection élevé. Ne laissez aucune chance au cancer de la peau!

\*Photo prise avec une caméra spéciale UV

Suva

Case postale, 6002 Lucerne, tél. 041 419 58 51

Commandes en ligne: [www.suva.ch/55260.f](http://www.suva.ch/55260.f), référence 55260.f

**suva**

Les affiches de la Suva pour sensibiliser le personnel peuvent être commandées en ligne ou téléchargées.

plus haut, il faut aussi porter un couvre-chef protégeant le front, les oreilles et la nuque. Cette protection est capitale car la plupart des cancers cutanés non mélanome se forment sur la tête (cf. infographie ci-dessus).

Afin d'aider les entreprises à mettre en œuvre les mesures de protection en pratique, la Suva a développé le module de prévention «Soleil: protection contre les UV» qui peut être organisé en toute autonomie par l'entreprise ou avec un spécialiste de la Suva. Depuis cette année, le module (avec spécialiste) inclut une caméra UV qui permet de visualiser les zones du visage particulièrement exposées au soleil. Munie d'un filtre spécial, elle fait apparaître plus sombres les modifications pigmentaires de la peau causées par les rayons UV, que chacun peut ainsi voir de ses propres yeux. En outre, la caméra montre à l'écran la crème solaire invisible à l'œil nu de sorte que chaque travailleur peut vérifier s'il l'applique correctement. L'image permet de matérialiser le danger et de renforcer la volonté de chacun de se protéger. Si l'entreprise et les collaborateurs le souhaitent,

ces photos peuvent être utilisées comme affiches dans l'entreprise, pour ancrer le module de prévention dans les mémoires (cf. affiche ci-dessus: Protégez-vous de la face cachée du soleil).

### Projet pilote d'examen préventifs

En plus des autres mesures de prévention, un projet pilote est consacré à un nouvel examen préventif en médecine du travail afin d'améliorer le dépistage précoce des cancers cutanés non mélanome (carcinomes spinocellulaire et basocellulaire). Ceux-ci peuvent en effet être reconnus comme maladie professionnelle dans certaines conditions, tout comme certains cas particuliers de mélanome (lentigo malin) (cf. images p. 33) Cet examen préventif vise à réduire à long terme le nombre de cas de cancers cutanés d'origine professionnelle. À court et moyen terme, la Suva table toutefois sur une nette augmentation des cas. Le projet pilote a été lancé à l'automne 2021 dans une grande entreprise dont de nombreux employés travaillent en extérieur. Le programme d'examen proprement dit

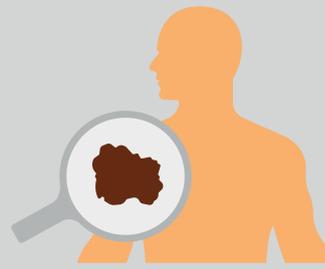


Source: Dr Andreas Peter Müller,  
dermatologue, Bülach; [www.derma-med.ch](http://www.derma-med.ch)

Les diagnostics de carcinome spinocellulaire (cf. photo) et de ses stades précurseurs ainsi que de carcinome basocellulaire peuvent être reconnus comme maladie professionnelle dans certaines conditions.



Début de cancer cutané non mélanome sur une peau lésée par le soleil. Dans certains cas, une forme de mélanome appelée mélanome lentigo malin et ses stades précurseurs peuvent aussi être reconnus comme maladie professionnelle.



# 1000

Environ un millier de personnes par an développe un cancer cutané non mélanome parce qu'elles ne se protègent pas suffisamment en travaillant à l'extérieur.



# 11–15

Dans la journée, c'est entre 11 et 15 heures que les rayons UV sont les plus intenses.

sera ensuite graduellement élargi à différentes branches dans toute la Suisse.

Seront convoquées à l'examen les personnes âgées de 55 ans et plus qui travaillent principalement à l'extérieur et sont ainsi exposées à un risque accru de cancer de la peau. Un questionnaire sur l'activité professionnelle permettra d'identifier les travailleurs concernés, qui recevront éventuellement ensuite une convocation à un examen médical. Le coût de cet examen sera pris en charge par la Suva, de même que celui du traitement si l'examen complémentaire confirme qu'il s'agit d'une maladie professionnelle. Un tel examen de prévention sera utile non seulement pour les travailleurs mais aussi pour l'employeur: il évitera les absences prolongées en raison de maladie et les opérations lourdes grâce à un traitement précoce. En outre, il aidera les entreprises à prendre conscience de leur obligation de prévention vis-à-vis des travailleurs exposés aux UV.

## Liens:

- [www.suva.ch/soleil](http://www.suva.ch/soleil)
- [www.suva.ch/soleil-FAQ](http://www.suva.ch/soleil-FAQ)
- [www.suva.ch/fr-CH/materiel/materiel-didactique/module-de-prevention-soleil-protection-contre-les-uv](http://www.suva.ch/fr-CH/materiel/materiel-didactique/module-de-prevention-soleil-protection-contre-les-uv)



## Santé et télétravail

**Le télétravail adopté par de nombreuses personnes pendant et après la pandémie s'accompagne pour les employeurs de nouvelles exigences en matière de protection de la santé. AXA Suisse a élaboré très tôt de nouvelles offres numériques liées à l'exercice physique, à l'ergonomie et à la santé mentale, et centralisé la mise à disposition d'informations importantes. Elle participe par ailleurs aux coûts.**

**D**u jour au lendemain, la pandémie de Covid-19 a chamboulé le monde du travail et initié des changements destinés à perdurer. Comme beaucoup d'entreprises, AXA Suisse a constaté qu'il est possible de travailler quasi aussi efficacement depuis chez soi qu'au bureau. Et que de nombreux collaborateurs ont trouvé un meilleur équilibre entre travail et vie privée. Rien d'étonnant dès lors à ce que, dans un sondage de l'an dernier, la plupart des collaborateurs déclaraient vouloir continuer à télétravailler à l'avenir, et ce 2 à 3 jours par semaine pour un poste à plein temps.

AXA Suisse encourage depuis longtemps déjà les modèles de travail flexibles, mais ces résultats l'ont incitée à aller encore plus loin avec le «smart working», son nouveau modèle de travail. Les équipes décident désormais seules quand et où elles travaillent; l'important est la contribution aux objectifs et non la localisation. En tant qu'employeur, AXA s'en tient à formuler des recommandations.

### De nouvelles offres numériques d'exercice physique

Le nouveau modèle de travail est déjà volontiers mis à profit. Le télétravail présente toutefois des inconvénients, notamment en termes de santé. L'exercice physique au quotidien est souvent insuffisant. La position assise prolongée porte préjudice au corps et, faute de distance, les collaborateurs ont parfois du mal à séparer vie privée et vie professionnelle.

AXA a à cœur la santé de ses collaborateurs, y compris dans ces nouvelles conditions, et propose des offres appropriées, principalement préventives, en matière d'exercice physique, de relaxation, de sommeil, d'alimentation et d'ergonomie.

Dès la pandémie, l'entreprise a par conséquent décliné son offre de santé à travers de nombreuses propositions numériques. Des séances de pilates, yoga, chi gong ou encore zumba ainsi que des cours pour renforcer sa rési-

lience ou même un boot camp sont p. ex. proposés en ligne. La plateforme en ligne «myChange®» aide également les collaborateurs à intégrer régulièrement des temps d'exercice à leur journée de travail afin d'entretenir leur bien-être.

### La communication encore plus essentielle pour diriger à distance

L'ergonomie en télétravail est également un sujet de taille. Avec sa stratégie smart working, AXA verse chaque année aux collaborateurs CHF 200 pour aménager ergonomiquement leur poste de télétravail, avec de nombreuses réductions sur le mobilier tels que chaises et bureaux. Des informations et des conseils sur l'ergonomie du poste de travail sont également disponibles.

Pour ce qui est de la santé mentale, AXA forme ses supérieurs à la détection précoce et les encourage à maintenir le contact avec leurs collaborateurs, y compris en télétravail. En



**Esther Graf**  
Responsable  
Offres relatives  
à la santé et  
prévention en  
matière de santé  
des collabora-  
teurs, AXA Suisse,  
Winterthour



L'offre de santé d'AXA Suisse comprend aussi des cours de yoga en ligne.

effet, diriger à distance exige plus de la part des collaborateurs et des cadres. Une communication commune et renforcée est ici essentielle, et la question «Comment vas-tu?» ne saurait se résumer à une formule de politesse. C'est pourquoi il importe également de se rencontrer régulièrement au bureau afin d'échanger en personne. Et si la situation l'exige, l'équipe «Employee Care» d'AXA demeure naturellement à la disposition des collaborateurs et des cadres.

#### Le monde du travail numérique exige de nouvelles compétences

Les occasions de promouvoir le travail d'équipe, sous forme de cafés ou apéros numériques, faciliteront probablement en partie le saut dans le nouveau monde du travail et contribueront à renforcer la cohésion sociale, y compris dans ces nouvelles conditions. Une campagne interne a également été lancée à l'automne pour sensibiliser tous les collaborateurs aux questions de santé mentale et leur faire connaître leurs

interlocuteurs en interne. La numérisation des méthodes de travail, accélérée par la pandémie, exige en effet du personnel de nouvelles

**En renforçant la communication, la question «Comment vas-tu?» ne saurait se résumer à une formule de politesse.**

compétences et peut être source de stress supplémentaire: nous devons tous apprendre ensemble à y faire face.

Les meilleures offres et informations ne servent toutefois à rien si personne ne les connaît. Dès le début de la pandémie, les nouvelles mesures et offres, les conseils et informations ainsi que les points de contact ont ainsi été largement com-

muniés à l'ensemble des collaborateurs sous la forme de communications sur le coronavirus centralisées par la cellule de crise interne. Les efforts d'AXA Suisse en matière de santé continueront de porter sur l'amélioration de l'accès de tous ses collaborateurs aux offres correspondantes, en les encourageant à prendre soin de leur santé physique et mentale, y compris en télétravail.

La pandémie n'est malheureusement pas encore terminée. Le renforcement du télétravail, les règles de distanciation ainsi que le plan de protection et d'hygiène d'AXA dans les bureaux font partie des moyens pour réduire les risques de contamination et assurer la protection de la santé ainsi que la sécurité au travail.



## JSST 2021: rétrospective

Malgré les multiples changements intervenus dans le monde du travail, les contraintes physiques excessives y demeurent très répandues et sont à l'origine de nombreux arrêts de travail. Organisée en mode virtuel le 30 septembre 2021, la 18<sup>e</sup> Journée suisse de la sécurité au travail JSST a par conséquent été consacrée à la thématique «Pour un travail sain: allégez la charge!». Les participants ont pu suivre de captivants exposés sur les contraintes physiques excessives et découvrir d'intéressants exemples pratiques.

Les exposés donnés dans le cadre de cette journée ont clairement mis en lumière les conséquences que les contraintes physiques excessives continuent d'avoir sur la santé des travailleurs en Suisse. Ainsi, dans l'introduction au sujet, les participants ont appris que les troubles musculosquelettiques génèrent chaque année des coûts à hauteur de deux milliards de francs. Compte tenu de ce montant, il vaut indéniablement la peine de déployer des efforts pour prévenir ces atteintes à la santé. Il existe diverses possibilités pour sensibiliser le personnel à cette question et parvenir à des améliorations.

Les présentations ont aussi montré qu'enregistrer les contraintes causées par les diverses activités est essentiel pour trouver des solutions. En règle générale, il n'est possible de réduire les contraintes physiques que si elles sont enregistrées systématiquement. Dans l'idéal, il faut prendre en compte l'ergonomie dès la phase de planification car les possibilités d'agencer des postes de travail ménageant le corps y sont p. ex. beaucoup plus nombreuses. Mettre

en œuvre des mesures techniques durant cette phase est en outre moins coûteux que de mettre en conformité une installation de production ultérieurement.

**La JSST 2021 a été consacrée à la thématique «Pour un travail sain: allégez la charge!».**



**Matthias Bieri**  
Rédacteur,  
secrétariat de la  
CFST, Lucerne



Sur mandat de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST, la Suva organise tous les deux ans la Journée suisse de la sécurité au travail JSST. Le thème choisi s'inspire toujours de la campagne de l'EU-OSHA (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail) menée dans toute l'Europe. Pour les années 2020–2022, la thématique de la campagne de l'UE-OSHA est «Pour un travail sain: allégez la charge!». La JSST offre la possibilité d'entretenir son réseau professionnel et s'adresse principalement aux entrepreneurs, aux directions, aux préposés à la sécurité des entreprises et aux spécialistes.

La prochaine JSST aura lieu le 19 octobre 2023 sur le thème de la numérisation.

L'exemple du secteur des soins a démontré que de petits moyens auxiliaires permettent d'atteindre de très bons résultats. Mais pour améliorer durablement les conditions de travail, les changements doivent intervenir à plusieurs niveaux. Il faut en particulier impliquer la direction et faire en sorte qu'elle soutienne les améliorations.

Grâce à des exemples de plusieurs entreprises, les participants ont aussi appris comment aborder en pratique divers problèmes et notamment découvert l'importance d'impliquer les partenaires externes. En cas d'interactions fréquentes avec les clients, p. ex. lors de la livraison de boissons à des restaurants, il est important de chercher à échanger et de trouver ensemble des solutions.

Cette journée a clairement mis en évidence que des postes de travail et des processus bien conçus sont cruciaux pour la santé à long terme des travailleurs et la réussite de l'entreprise. Il reste à espérer qu'un nombre encore plus grand d'entreprises suisses appliquera ce principe.

Vous retrouverez les autres thèmes abordés lors des présentations en les téléchargeant depuis le site Internet de la CFST ([www.cfst.ch/jsst](http://www.cfst.ch/jsst)).

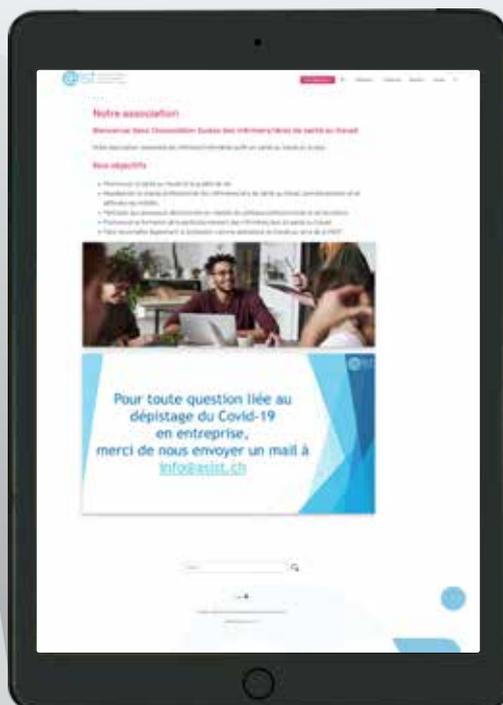
## Modifications des valeurs limites 2022

**Le document contenant les modifications pour 2022 sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à l'adresse [www.suva.ch/valeurs-limites](http://www.suva.ch/valeurs-limites). Les commentaires relatifs à cette liste pourront être adressés jusqu'à fin avril 2022 au secrétaire de la Commission des valeurs limites ([michael.koller@suva.ch](mailto:michael.koller@suva.ch)). Ils seront discutés lors de la séance suivante de cette Commission.**

# Rubrique «Associations, sociétés et groupements»



**asist** Association Suisse  
des Infirmières.ers  
de Santé au Travail



[www.asist.ch](http://www.asist.ch)

# ASIST: les infirmières et infirmiers de santé au travail

Créée par une équipe d'infirmières romandes en 2001, l'ASIST représente la vaste majorité des infirmier·e·s de santé au travail (IST) en Suisse et compte actuellement une bonne centaine de membres. Pratiquant traditionnellement surtout en Suisse romande, le nombre d'IST dans les autres régions linguistiques croît continuellement. Les IST travaillent surtout dans des grandes entreprises et institutions, bien qu'un certain nombre soit également employé·e·s par des prestataires externes ou pratiquent en tant qu'indépendant.

Il est important ici de faire la différence entre les infirmier·e·s d'entreprise d'antan et les infirmier·e·s de santé au travail modernes. Dans le passé, les infirmier·e·s assuraient surtout des actes médicaux à la place de travail. Bien que certain·e·s IST continuent à fournir des soins médicaux aux travailleurs et travailleuses, leur pratique s'inscrit systématiquement dans une vision de prévention et de promotion de la santé durable.

Le profil des IST est caractérisé par un haut niveau de formation et une expérience professionnelle confirmée. Quantité d'IST sont titulaires d'un DAS ou Master et la quasi-totalité des IST détiennent un CAS en santé au travail. D'autres domaines de perfectionnement professionnel concernent surtout l'ergonomie, la prévention des risques biologiques, des risques psycho-sociaux ou encore le domaine de la sécurité au travail.

Les IST se distinguent par une approche autant globale que centrée sur le vécu des salarié·e·s dans leur contexte de travail spécifique. Ce sont des répondants directs de la direction, du management, des Ressources Humaines et des collabora-

teurs. Leur rôle est central dans l'organisation et permet d'élaborer en interdisciplinarité des actions et mesures dans une perspective durable de win/win. Une large panoplie de connaissances de base permet aux IST d'agir dans l'entreprise comme lien entre la santé et le travail. Ils et elles savent traduire un diagnostic médical en capacité de travail pour ensuite aider à adapter la place de travail à la capacité des employé·e·s. À l'inverse, les IST identifient les contextes et conditions de travail qui risquent de provoquer des atteintes à la santé – temporaires ou durables – des travailleurs et des travailleuses, tant au niveau individuel qu'au niveau du groupe.

Les connaissances générales des IST, à la fois de l'humain, du domaine médical, des systèmes d'organisation du travail et de multiples autres aspects leur permettent également d'agir, de mettre en place des mesures et d'identifier la nécessité de faire appel à d'autres spécialistes de la santé au travail et de conseiller les entreprises en conséquence.

**C'est à plusieurs niveaux que l'ASIST joue un rôle primordial dans le développement professionnel des IST:**

## **Formation**

- Étroite collaboration avec la haute école de la santé de la Source pour le CAS en santé au travail.
- Mise en place des séances de formation continue et d'intervention.
- Diffusion d'informations sur les séances de formation continue du réseau santé et sécurité au travail auprès de ses membres.

## **Définition des standards de qualité**

- Référentiel de compétences.
- Cadre éthique et déontologique.
- Recommandations concernant la formation continue.

## **Représentation publique et politique des IST**

- Prise de position auprès de divers comités et organes.
- Publication d'articles et présence dans les médias sociaux.

Parmi les projets en cours, il faut surtout nommer l'intégration des IST pratiquant en Suisse alémanique par la mise en place de formations en langue allemande, ainsi que la création d'un label afin de formaliser les exigences et recommandations concernant la formation continue.

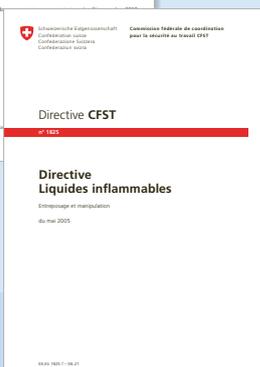
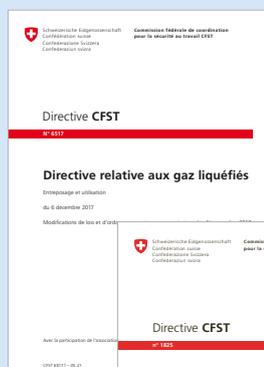


**Lisa Langwieser**  
Déléguée ASIST,  
Châtel-St-Denis

# Moyens d'information et offres de la CFST: nouveautés

Tous les moyens d'information et de prévention de la CFST sont gratuits et peuvent être commandés en ligne:

[www.cfst.ch](http://www.cfst.ch) > Documentation > Service des commandes



## Rapport annuel 2020

Le rapport annuel de la CFST propose une rétrospective complète des activités de la Commission et de ses organes d'exécution. Un thème prioritaire y est dorénavant mis en exergue. Cette année, le rapport annuel de la CFST dresse ainsi le bilan de «Vision 250 vies».

- **Rapport annuel 2020 de la CFST.**

## Modification des directives CFST «Gaz liquéfiés» et «Liquides inflammables»

Les directives CFST «Liquides inflammables» (CFST 1825) et «Gaz liquéfiés» (CFST 6517) ont fait l'objet de petites modifications. La directive «Liquides inflammables» a été adaptée à la nouvelle législation sur les produits chimiques et aux prescriptions de protection incendie. S'agissant de la directive «Gaz liquéfiés», des modifications rédactionnelles et des précisions y ont été apportées. Par ailleurs, une lacune a été comblée dans la formation des contrôleurs d'installations utilisées dans le secteur de l'artisanat et de la technique du bâtiment.

- **Directive CFST Liquides inflammables.**  
CFST 1825.f
- **Directive CFST relative aux gaz liquéfiés.**  
CFST 6517.f

## Adaptation du règlement d'examen de la CFST

Le «Règlement d'examen des spécialistes de la sécurité au travail» de la CFST a été adapté au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Il ne comporte désormais plus aucune mention des examens de chargés de sécurité CFST. La formation des chargés de sécurité CFST n'est en effet plus proposée depuis l'an dernier et a été remplacée par l'examen professionnel de spécialiste STPS.

- **Règlement d'examen des spécialistes de la sécurité au travail.**  
CFST 6057.f

# Moyens d'information et offres de la Suva: nouveautés

TÉLÉCHARGEMENT  
OU COMMANDES  
EN LIGNE:  
[www.suva.ch](http://www.suva.ch)



## Nouveaux thèmes pour «Mon programme de prévention»

Au cours des derniers mois, le service numérique «Mon programme de prévention» a été régulièrement complété. L'éventail va désormais de l'amiante aux thèmes spécifiques aux branches comme les transports routiers en passant par la sécurité durant les loisirs avec le programme «Accidents domestiques». Ce service apporte un soutien aux préposés à la sécurité et aux cadres chargés de la prévention. Ils reçoivent régulièrement des e-mails avec des conseils et du matériel prêt à l'emploi pour instruire les collaborateurs. Ils ont aussi la possibilité de personnaliser les programmes proposés en ajoutant leurs propres activités et en sélectionnant des contenus pertinents pour l'entreprise.

- **Mon programme de prévention.**  
Infos et enregistrement:  
[www.suva.ch/programme-de-prevention](http://www.suva.ch/programme-de-prevention)

## Porter futé pour rester en bonne santé

Connaître la bonne méthode pour soulever et porter des charges est essentiel pour éviter des efforts excessifs et des maux de dos. Mais pour la connaître, il faut l'apprendre! C'est précisément l'objectif du nouveau module de prévention «Portez futé». Avec les supports de formation complets qui font partie du module, le préposé à la sécurité organise trois leçons de 45 min en toute autonomie. Les collaborateurs apprennent comment porter futé et sont sensibilisés aux risques pour l'appareil locomoteur.

- **Portez futé.**  
Module de prévention:  
[www.suva.ch/module-portez-fute](http://www.suva.ch/module-portez-fute)



**Promouvoir la sécurité à vélo**

Lorsqu'un collaborateur a un accident de vélo durant ses loisirs ou sur le chemin du travail, son employeur en subit aussi les conséquences. Les absences perturbent les plannings, elles sont source de stress et coûtent cher. C'est sur ce point précis que se concentre le module de prévention «Conseils pour la sécurité à vélo». Il permet aux préposés à la sécurité ou aux responsables d'utiliser tout simplement des vidéos pour sensibiliser au risque d'accident de vélo et donner des conseils de prévention sur un mode ludique. Le module se termine par un quiz avec des prix attrayants pour les gagnants.

- **Conseils pour la sécurité à vélo.**  
Module de prévention:  
[www.suva.ch/modulesdeprevention](http://www.suva.ch/modulesdeprevention)  
> Thème vélo



**Didacticiels d'introduction à la prévention en entreprise**

Des didacticiels en accès libre permettent aux préposés à la sécurité et aux responsables du personnel de s'initier pour organiser une prévention globale dans leur entreprise. Ces programmes disponibles en tout temps fournissent des faits et chiffres généraux sur les accidents, ils permettent d'établir une comparaison avec les données de l'entreprise et proposent une approche structurée du travail de prévention.

- **Formation en ligne «Bases de la prévention».**  
Didacticiel en quatre modules:  
[www.suva.ch/didacticiels](http://www.suva.ch/didacticiels) > Didacticiels



**Nouvelle carte d'appel d'urgence**

La carte d'appel d'urgence de la Suva vient d'être entièrement remaniée et mise à jour. Sur ce document au format de crédit où figurent les numéros d'urgence et des conseils en cas d'accident, le détenteur peut inscrire des informations personnelles importantes pour les secouristes. Les gestes de premiers secours et de réanimation sont également illustrés et brièvement expliqués. Cette nouvelle carte entièrement plastifiée peut être complétée au stylo à bille.

- **Carte d'appel d'urgence.**  
6 pages, 54 x 84 mm:  
[www.suva.ch/88217-1.f](http://www.suva.ch/88217-1.f)

## COMMANDES

Tous les moyens d'information de la Suva sont disponibles et peuvent être commandés en ligne sur [www.suva.ch](http://www.suva.ch).

Saisissez directement dans le champ d'adresse de votre navigateur l'adresse Internet indiquée pour chaque publication ou utilisez la fonction de recherche sur le site Internet.

**Parce que les spectateurs souffrent aussi. Jouez fair-play pas de risques inutiles.**

45 000 blessés: c'est trop. Un tiers des accidents de football sont dus à des comportements antérieurs au jeu. Respectez les règles de fair-play. Sans accident, la vie est plus belle.

Je montre l'exemple. J'accepte les décisions. Je joue de manière responsable. Je garde mon calme. Je pense et j'agis positivement.

**Exit les chaussures lifestyle en salle de sport. Faites comme les pros: portez des chaussures adaptées!**

Le must have en salle: pour éviter de vous blesser et ménager vos articulations, choisissez des chaussures à semelles antidérapantes et amorti intégré offrant un bon maintien. Pour vivre à fond la passion du sport.

**Prudence: risque de grillade explosive!**

Barbecue à gaz

- Vérifiez l'étanchéité des tuyaux et le serrage des raccords avant chaque utilisation.
- Placez le matériel inflammable hors du périmètre de cuisson et surveillez toujours le barbecue.
- Utilisez de manière responsable les bouteilles de gaz dans un lieu fermé.
- Attention: les bouteilles de gaz étrangères ne sont pas compatibles avec les raccords italiens et vice-versa.

Barbecue au charbon de bois

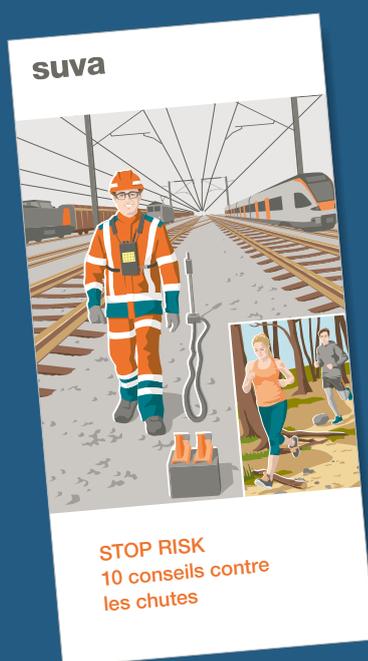
- Évitez tout contact de charbon de bois, d'écoulements pendant l'allumage du barbecue.
- Placez le matériel inflammable hors de portée et surveillez toujours le barbecue.

**Plus d'infos: [www.suva.ch/55386](http://www.suva.ch/55386)**

## Affichettes

- **Parce que les spectateurs souffrent aussi. Jouez fair-play pas de risques inutiles.**  
Affichette A4  
[www.suva.ch/55386.f](http://www.suva.ch/55386.f)
- **Exit les chaussures lifestyle en salle de sport.**  
Affichette A4:  
[www.suva.ch/55380.f](http://www.suva.ch/55380.f)
- **Prudence: risque de grillade explosive!**  
Affichette A4:  
[www.suva.ch/55390.f](http://www.suva.ch/55390.f)
- **Vue d'ensemble des affichettes et abonnement:**  
[www.suva.ch/affichettes](http://www.suva.ch/affichettes)

## EN BREF



## Publications nouvelles et remaniées

### STOP RISK – 10 conseils contre les chutes.

Dépliant pour la branche ferroviaire, 12 pages, 105 x 210 mm:  
[www.suva.ch/84022.f](http://www.suva.ch/84022.f)

### Brève leçon «Portez futé!».

Informations pour la préparation des instructeurs, 4 pages A4:  
[www.suva.ch/88315.f](http://www.suva.ch/88315.f)  
 Feuilles d'instruction pour les collaborateurs, 4 pages A4:  
[www.suva.ch/88316.f](http://www.suva.ch/88316.f)

### Stop aux chutes en hiver. Conseils pour les responsables des services de gestion et d'entretien des bâtiments.

Feuillelet d'information, 8 pages A4:  
[www.suva.ch/44088.f](http://www.suva.ch/44088.f)

### Le travail à la scie circulaire de chantier.

Feuillelet d'information, 12 pages A4:  
[www.suva.ch/44014.f](http://www.suva.ch/44014.f)

### Musique et troubles de l'ouïe.

Feuillelet d'information, 20 pages A4:  
[www.suva.ch/84001.f](http://www.suva.ch/84001.f)

### Travailler en sécurité dans les puits, les fosses ou les canalisations.

Feuillelet d'information, 24 pages A4:  
[www.suva.ch/44062.f](http://www.suva.ch/44062.f)

### Déconstruction d'ouvrages amiantés avec une pelleteuse.

Feuillelet d'information, 22 pages A4:  
[www.suva.ch/88288.f](http://www.suva.ch/88288.f)

### Travaux sur remontées mécaniques.

Liste de contrôle, 4 pages A4:  
[www.suva.ch/67187.f](http://www.suva.ch/67187.f)

### Lubrifiants.

Liste de contrôle, 4 pages A4:  
[www.suva.ch/67056.f](http://www.suva.ch/67056.f)

### Mesures de protection contre les démarrages intempestifs.

Liste de contrôle, 6 pages A4:  
[www.suva.ch/67075.f](http://www.suva.ch/67075.f)

### Accumulateurs au plomb.

Liste de contrôle, 6 pages A4:  
[www.suva.ch/67119.f](http://www.suva.ch/67119.f)

### Passerelles, escaliers et plateformes de maintenance.

Liste de contrôle, 6 pages A4:  
[www.suva.ch/67076.f](http://www.suva.ch/67076.f)

La Suva actualise tous les mois la liste des nouveautés, révisions et suppressions. Vous la trouverez à l'adresse:  
[www.suva.ch/publications](http://www.suva.ch/publications)

# Moyens d'information et offres du SECO: nouveautés

## COMMANDES

Téléchargement PDF:  
[www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch) >  
indiquer le titre de la publication

Commandes:  
[www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)  
> indiquer le numéro de commande



Dépliant «Travail et Santé – Lumière, éclairage, climat des locaux, qualité de l'air ambiant»

Le bien-être et la santé au travail sont influencés notamment par la lumière, l'éclairage, la vue sur l'extérieur, le climat des locaux et la qualité de l'air. Regroupant les principales informations sur l'éclairage (ou intensité lumineuse), la température, l'humidité de l'air ou encore les sources de pollutions de l'air, ce dépliant a été entièrement remanié et est désormais disponible au format numérique.

- **Télécharger le dépliant**  
[www.seco.admin.ch/depliant-lumiere-climat](http://www.seco.admin.ch/depliant-lumiere-climat)



Aide-mémoire «Nettoyage d'automobiles dans des parkings»

Certains parkings, par exemple dans les centres commerciaux, offrent le nettoyage de véhicules. Pendant que le client effectue ses achats, l'extérieur comme l'intérieur du véhicule sont nettoyés à la main (sans utilisation d'eau). La protection de la santé des collaborateurs représente dans ce cadre toujours un défi particulier car l'air des parkings est presque toujours pollué. Cet aide-mémoire indique les conditions à remplir pour satisfaire aux exigences de la loi sur le travail.

- **Télécharger l'aide-mémoire**  
[www.seco.admin.ch/nettoyage-automobiles-parkings](http://www.seco.admin.ch/nettoyage-automobiles-parkings)



Brochure «Travail de nuit et en équipes: concevoir des modèles modernes d'organisation du temps de travail – Application des données scientifiques concernant la santé au travail: guides et astuces»

Le travail en équipes concerne un nombre en constante augmentation de salariés en Suisse. Ces systèmes de temps de travail atypiques ont des répercussions sur la santé et l'environnement personnel. Cette brochure indique comment réduire les contraintes pour les collaborateurs dès la conception des modèles de temps de travail. Elle présente des astuces destinées à la pratique et des modèles de plans d'équipes recommandés combinant de manière favorable le respect des prescriptions impératives de la loi sur le travail et celui des recommandations issues des sciences qui s'intéressent à la santé au travail. Il est en effet prouvé que le travail en équipes est d'autant moins éprouvant que les modèles de temps de travail suivent les recommandations scientifiques.

- **Télécharger la brochure**  
[www.seco.admin.ch/brochure-modeles-temps-de-travail](http://www.seco.admin.ch/brochure-modeles-temps-de-travail)  
Numéro de commande OFCL: 710.248.f



## Rapport «Sélection de résultats issus de l'enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents 2019»

Ce rapport décrit de quelle manière les entreprises gèrent les facteurs de risque et quelles sont les raisons qui conduisent les responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé à prendre des mesures, ou quels sont les obstacles qui subsistent à cet égard. L'Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents 2019 (ESENER) constitue la base de cette analyse secondaire descriptive.

- **Télécharger le rapport**  
[www.seco.admin.ch/esener-3-fr](http://www.seco.admin.ch/esener-3-fr)

# Personnes, faits et chiffres

## Affaires courantes

Lors de ses séances du 23 mars et du 1<sup>er</sup> juillet 2021, la CFST a notamment:

- pris acte en l'approuvant de la proposition de l'AIPT et de l'AOST concernant la mise en place de l'Antenne cantonale de prévention LAA;
- approuvé le contrat de prestations entre la CFST, l'AIPT et l'AOST concernant les campagnes de prévention dans le domaine d'exécution des cantons;
- approuvé la nouvelle solution-type 20 «QW-System»;
- approuvé le rapport annuel 2020 de la CFST;
- décidé que les formations d'assistant(e)s de sécurité assurées par d'autres prestataires que la Suva pourront être soutenues;
- adopté une liste des tâches et obligations des sous-commissions, commissions spécialisées de la CFST, groupes de projet et de travail (organes) et de leurs membres;
- décidé de réviser le Manuel CFST de la procédure d'exécution pour la sécurité au travail et constitué un groupe de travail à cet effet;
- lancé une action de sensibilisation des employeurs.

## Qu'est-ce que la CFST?

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST est la centrale d'information et de coordination pour la sécurité et la protection de la santé sur le lieu de travail. En tant que plaque tournante, elle coordonne les tâches des organes d'exécution, l'application uniforme des prescriptions dans les entreprises et l'activité de prévention. Elle assure le financement des mesures visant à prévenir les accidents et maladies professionnels et assume des tâches importantes dans les

domaines de la formation, de la prévention, de l'information et de l'élaboration de directives.

La CFST est composée de représentants des assureurs, des organes d'exécution, des employeurs et des travailleurs et d'un représentant de l'Office fédéral de la santé publique.

[www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)

# Protégez-vous de la face cachée du soleil

Commandez  
le module de pré-  
vention UV avec  
caméra UV!

## Les pros se protègent!

Les rayons UV abîment la peau et augmentent le risque de carcinome basocellulaire ou spinocellulaire. Des taches noires ou des grains de beauté sombres sur le visage indiquent des atteintes irréversibles à des endroits particulièrement exposés\*. Un cancer de la peau peut s'y développer. Pour se protéger, il faut porter un casque ou un couvre-chef avec visière et protège-nuque. Couvrez les zones cutanées exposées. Utilisez toujours une crème solaire à indice de protection élevé. Ne laissez aucune chance au cancer de la peau!

\*Photo prise avec une caméra spéciale UV

**Suva**  
Case postale, 6002 Lucerne, tél. 041 419 58 51



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Cofinancé par la CFST  
[www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)

**suva**